L'hebdomadaire des Socialistes

Vendredi

Deuxième année - N°79 - Vendredi 16 novembre 1990 - ISSN 0995-0583 - Prix 5 F

SOMMAIRE

2
EXCLUSIF
Michel Rocard, interview

4
Elections de conseillers associés

5

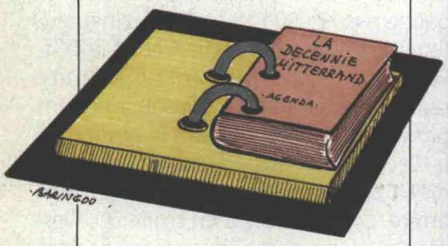

1981 - 1990

7
L'informatique déprimée

8
Education : une priorité, un plan

10
Sécurité en Europe

12
Courrier

13
Virgil Tanase

14
Claude Estier

15
A Tullins-Fures

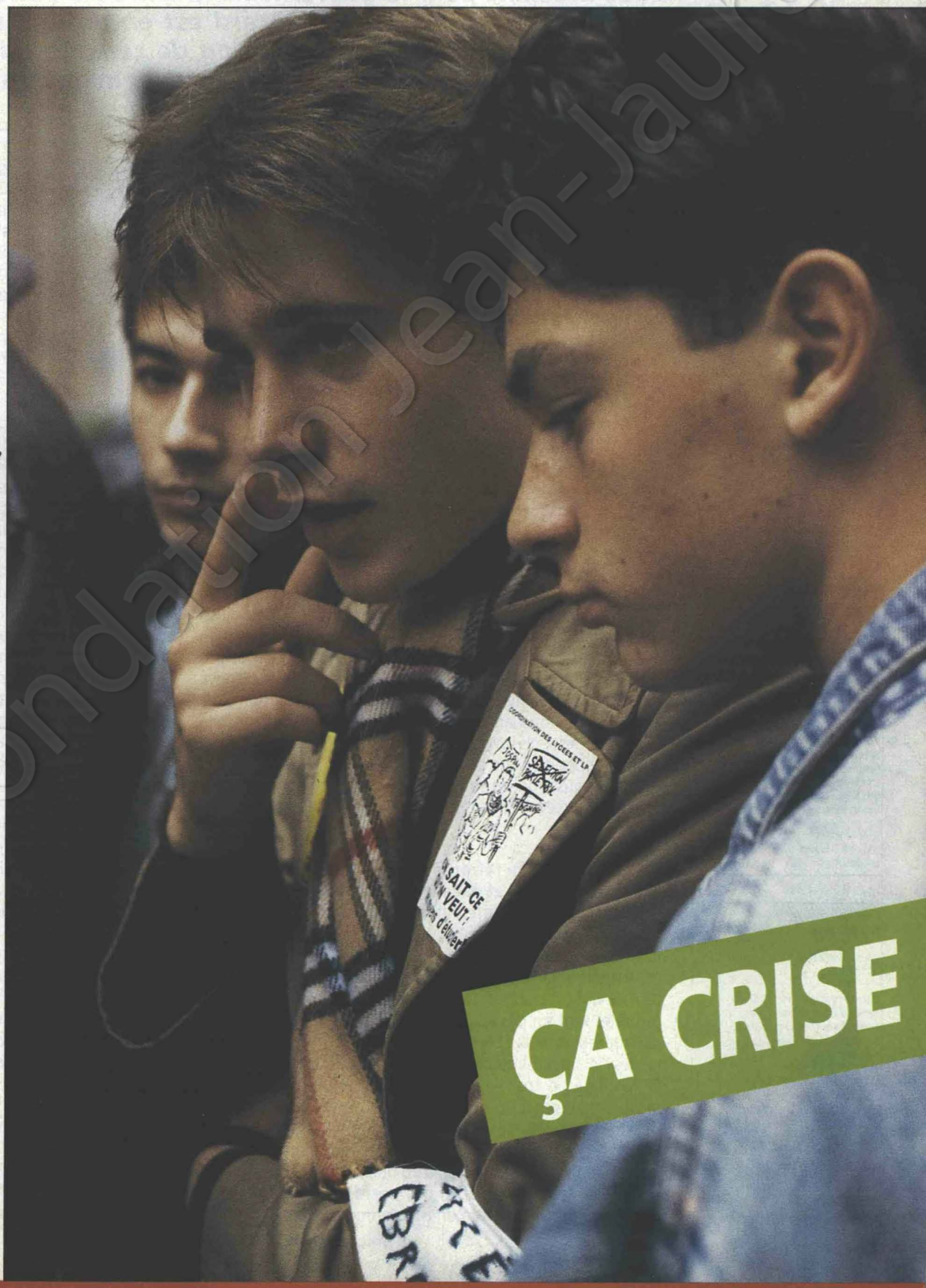

© Fondation Jean-Jaurès

Michel Rocard : "L'accusation d'immobilisme est risible"

36.14 Code PS

Mardi 20 novembre de 18 h à 20 h : *Pierre Guidoni* secrétaire national aux Relations internationales

Rude automne pour le gouvernement. Entre les difficultés au Parlement et le mouvement lycéen, Michel Rocard est en proie à une forte contestation. A trois jours du vote de la motion de censure qui doit intervenir sur la contribution sociale généralisée, le Premier ministre s'explique.

"Vendredi". Jamais votre gouvernement n'a été autant menacé par une motion de censure. Avez-vous l'impression de répondre à votre dernière interview en tant que Premier ministre ?

Michel Rocard. Non, je ne le crois pas. Mais nous verrons bien lundi si peut se constituer une majorité d'un soir, fondée seulement sur des arrière-pensées et allant de Georges Marchais à Marie-France Stirbois en passant par Jacques Chirac.

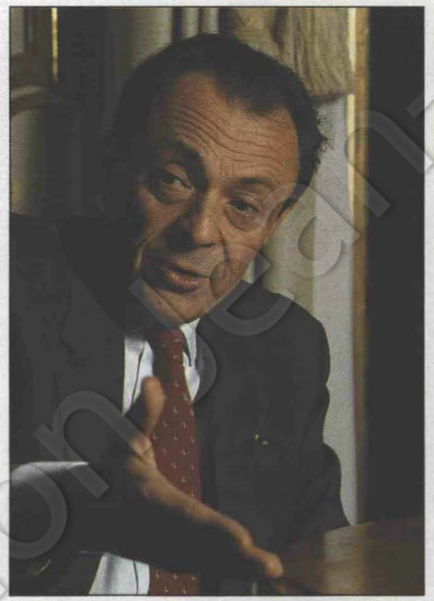

Au centre de la polémique : la contribution sociale généralisée. Qui va bénéficier de cette réforme et comment ? Comment expliquez-vous qu'elle soit mal perçue par l'opinion ?

Parce que tous ceux qui la combattent racontent un peu n'importe quoi et le font bruyamment. Cela dit, je suis loin d'être sûr qu'elle soit si mal perçue qu'on le dit par l'opinion elle-même. La CSG est une réponse à l'injustice des prélèvements actuels. C'est pourquoi le PS en demandait la création depuis la convention "Modernisation et progrès social" de 1984. En 1991, plus de 80% des salariés trouveront un avantage matériel à cette mesure. En substituant une assiette large, touchant tous les revenus, à une assiette étroite, fondée sur les seuls revenus d'activités ; en utilisant cette mesure pour supprimer une partie des cotisations plafonnées, et le 0,4% de cotisation de solidarité, le gouvernement permet à tous ceux percevant moins de 18.000 F bruts par mois d'y trouver avantage.

Pourquoi cette réforme suscite-t-elle autant d'hostilité à droite, au PC et dans les syndicats ?

Pour des raisons différentes. A droite, parce que c'est une réforme de gauche. Pour ce qui est des syndicats, je dirai qu'à tout le moins les réactions ne sont pas monolithiques. Si, par construction, la CGT est, selon le mot de Pierre Dac, contre tout ce qui est pour et pour tout ce qui est contre, les autres centrales sont sur des positions bien différentes. Tout d'abord, je remarque que la FEN et la CFDT ont apporté leur soutien à la mesure. Ce n'est quand même pas rien. Pour ce qui est de la CFTC elle a, je crois, apporté son soutien au principe de la mesure mais regretté que l'on ne puisse tenir compte de la situation familiale. Je respecte cette position, qui est conforme à ce qui fait l'une des originalités marquantes de cette organisation -son souci constant d'une politique familiale très active- mais je ne puis lui donner de réponse positive. Comment mettre en place un mécanisme de quotient familial sur un prélèvement à la source ? C'est techniquement impossible. J'ajoute qu'au demeurant la CSG se substitue à des cotisations sociales qui, elles non plus, ne tenaient pas compte de la situation familiale. Pour ce qui est de la CSG, il est bien normal qu'elle cherche à défendre ce qu'elle croit être les intérêts de ses mandants, dont les revenus sont supposés être plus élevés que la moyenne. J'observe néanmoins qu'en 1991, la totalité des techniciens et la moitié des cadres y gagneront. Tout le monde, y compris chez les militants de la CGC, ne gagne pas 18.000 F par mois, malheureusement. Reste le cas particulier de la CGT-FO, dont l'opposition à la CSG a été remarquée. Le rôle joué jusqu'à présent par cette organisation dans la gestion de la Sécurité sociale, l'aspect essentiellement doctrinal de ses interrogations méritent que l'on s'y arrête. La CSG serait, à en croire FO, l'instrument d'une étatisation et, donc, d'un démantèlement de la "seule structure socialisée" bénéficiant d'un "contrôle ouvrier". Outre que la Sécurité sociale ne fonctionne pas exactement selon un tel modèle, je ne pense pas qu'il faille diaboliser la CSG. Je le répète, et je vous le dis solennellement : rien ne sera modifié quant aux conditions de la gestion des caisses par les partenaires sociaux. La CSG suppose, il est vrai, un débat annuel devant la représentation nationale ; mais en quoi un tel débat est-il à redouter ? Cela s'appelle la démocratie, tout simplement. Je le dis aux militants et aux responsables de FO : comme vous je souhaite, je veux, je m'efforce de construire une protection sociale qui respecte les principes édictés par les pères fondateurs en 1945, justice sociale et solidarité. Non, je ne suis ni le grand, ni le moyen, ni même le petit Satan de la Sécurité sociale ! Quant au PC, j'ai le sentiment que la censure doit beaucoup à son congrès. Si nous n'avions pas fait la CSG, je pense qu'il nous aurait censurés sur autre chose : c'est donc pour lui un prétexte qu'il juge bon, mais qui reste un prétexte.

Pourquoi n'avez-vous pas inclus la CSG dans le cadre plus général du vote du budget ? Parce que Pierre Bérégovoy s'y opposait ? Ou bien parce que vous voulez faire de la CSG une affaire, voire une réforme personnelle ?

Je vous rappelle que la CSG est dans le budget. Mais, en décidant un 49-3 sur les articles qui la concernent, plus un 49-3 sur l'ensemble du budget, j'ai voulu que chacun prenne ses responsabilités sur la réforme elle-même plutôt que de s'abriter derrière un vote global sur le budget. Moi, j'ai pris les miennes.

Vendredi
10, rue de Solferino
75333 Paris Cedex 07
Téléphone : 45.56.77.00
Télex : 200 174 -Télécopie : 45.51.47.03

Directeur de la publication : Bernard Roman

Rédactrice en chef : Lyne Cohen-Solal
Directeur de la rédaction : Jacques Garat
Secrétaire gal de la Rédaction: Jacques Goubin
Comité de rédaction : Pierre Brana, Claude Estier, Max Gallo, François Hollande, Jean-Jack Queyranne, Françoise Seligmann

Secrétaire de Rédaction : Vanda Gervasio
Adjoint : Taoufik Khatib
Maquette : Flavienne Allar

Service Photo : Pascal Lebrun

Administration :
Sylvie Foulon - Annick Jacquet

Publicité : Pyramid Conseil - Paris
Tél. 43.48.07.82

Conception graphique : Studio Tapage - Lille
Photogravure, montage ; Dawant - Paris
Impression : Avenir Graphique - Torcy
Routage : Inter-routage - Aubervilliers
Bottin-direct (Paris)

N° Commission Paritaire : 10.889

Vendredi est édité par la SARL SOPRECO
Co-gérants : Léon Fatous - Bernard Roman

Crédits Photo : P. Lebrun (couv) ; AFP (p.4) ; Germain Rey / Gamma (p.9) ; Doisneau / Rapho (p.13) ; DR (p.15) ; autres ft.

Ce numéro a été tiré à 278.000 exemplaires

Si, le 19 novembre, le PC vote avec la droite mais qu'en raison de quelques défections individuelles dans différents groupes la censure n'est pas adoptée, en conclurez-vous qu'il vous faudra, à l'avenir, chercher des alliances privilégiées au centre ?

Evidemment non. La seule majorité dont je dispose est celle que m'apportent les députés socialistes. Pour le complément arithmétiquement nécessaire, je le trouve en fonction des textes et, si je ne le trouve pas, je peux utiliser le 49-3. Je n'ai aucune intention de me résigner à voir le PC se réfugier dans des refus systématiques et je ne lui faciliterai pas la tâche : une fois son congrès passé, il faudra bien qu'il reprenne sa part dans les réformes, sauf à se marginaliser lui-même en disant non à tout par principe.

Il n'y avait jamais eu autant de votes réservés lors d'un examen du budget à l'Assemblée. Or, jusqu'à présent, vous avez gouverné en vous appuyant alternativement sur le PC et les centristes au Palais-Bourbon. Ce système n'est-il pas en train de montrer ses limites ? Comment y remédier ?

Quand on espère faire passer le budget sans 49-3, on négocie sur chaque vote. Mais quand on sait que, quoi qu'on fasse, cela finira au 49-3, on réserve les scrutins. Le nombre des réserves n'a donc pas d'autre signification et on a même vu les groupes autres que le socialiste se prononcer contre des budgets que tout le monde reconnaissait excellents. Voyez celui de la recherche, par exemple. Ce sont eux qui se ridiculisent ainsi, pas nous. Pour le reste, je crois pouvoir, au-delà du 19, reprendre comme avant avec une seule constante, être toujours ouvert à la discussion, et un seul souci, continuer à bien travailler avec le groupe socialiste et n'être otage d'aucun des autres.

Des difficultés au Parlement, des lycéens dans la rue, une réforme (CSG) qui passe mal, des "affaires" qui mettent en cause des socialistes, comment comptez-vous reprendre en mains une situation politique et sociale qui se dégrade ? La méthode de recherche de consensus que vous préconisez n'est-elle pas en train de vous échapper ?

Contrairement à ce qu'on dit beaucoup, je ne travaille pas qu'au consensus. S'il se forme, tant mieux. S'il fait défaut, tant pis. La seule chose à laquelle je tienne, c'est que les réformes soient profondes et durables, ce qui ne va pas forcément de pair avec les décibels qu'elles provoquent. Cette accusation d'immobilisme est risible au regard des textes adoptés et des réformes engagées, mais il est vrai que je crois des réformes mieux assurées si on les fait progresser au bon rythme plutôt que de multiplier les déclarations d'intentions spectaculaires mais sans lendemain.

Propos recueillis par Jean-Pierre Bedeï

Calendrier rencontres régionales

Marseille : 17 novembre, de 14 h 30 à 19 h, avec *Marie-Thérèse Mutin*
Limoges : 24 novembre, de 14 h 30 à 19 h, avec *Daniel Cholley*
Béziers : 24 novembre, de 14 h 30 à 19 h, avec *Jean-Louis Cottigny*
Nantes : 24 novembre, de 10 h à 13 h, avec *Michel Debout, Jean-Marc Ayrault, Martine Buron, Léon Schwartzenberg* et *Bernard Thareau*
Onzain (41) : 8 décembre, de 14 h 30 à 19 h, avec *Michel Debout*
Bordeaux : 8 décembre, de 14 h 30 à 19 h, avec *Jean-Louis Cottigny*
Toulouse : 8 décembre, de 10 h à 13 h, avec *Daniel Cholley, Gérard Fuchs, Claude Cheysson* et *Henri Saby*

Renseignements, Secrétariat national aux Entreprises : 45.56.78.22

La jeunesse aux deux visages

Par delà leur diversité, les commentaires qui ont suivi la grande manifestation de lundi convergeaient sur une apparente évidence et la réalité d'une jeunesse à deux visages qui est le miroir d'une France à deux vitesses.

Il y a d'abord ceux qui représentent la plus grande masse des manifestants : les lycéens angoissés par la peur de l'échec qui, calmement, défilaient pour dire ce mal de vivre propre aux plus jeunes et leur solidarité devant les injustices de notre monde.

Il y a aussi ceux qui, outre cette angoisse, veulent exprimer leur amertume par leur révolte. Ces derniers viennent pour la plupart des banlieues, des cités, où les difficultés de vivre, voire la misère, sont encore trop le lot commun des familles. A l'âge où on rêve à l'avenir, ils savent vite que le leur s'appelle chômage, marginalité. Certains ont pu participer à des exactions, là était leur révolte contre une société à laquelle ils ne parviendront jamais à s'intégrer.

Je tiens à distinguer ces deux catégories de lycéens des casseurs qui, eux, n'expriment que le besoin de se battre et d'en découdre avec les représentants de l'Etat.

Les leçons que nous devons tirer d'une telle analyse tournent autour de trois idées : de l'écoute, des réformes, de la cohésion. Le président de la République a eu raison de recevoir une délégation de lycéens. Il poursuit le dialogue amorcé par Lionel Jospin. Il faut maintenant prolonger cette démarche d'écoute dans chaque académie et dans chaque établissement pour donner une chance à une négociation appronfondie, concrète et fructueuse.

Au-delà, ce mouvement révèle l'urgence des réformes dans une France trop bloquée. Davantage de démocratie dans les lycées, davantage de justice dans notre système de protection sociale, le gouvernement s'engage dans cette voie.

Le Parti socialiste l'encourage à persévérer et à accélerer. Il sera en tout cas profondément solidaire du président de la République, du Premier ministre et de tout le gouvernement dans cette semaine où la plus grande cohésion est nécessaire.

POLITIQUE

Droit de vote des étrangers : de la théorie à la pratique

Ce dimanche, trois communes de banlieue, deux de la région parisienne, proches géographiquement, Les Ulis et Longjumeau, dans l'Essonne, une de l'agglomération de Nancy, Vandœuvre, vont procéder à des élections un peu particulières. Elles vont élire des conseillers associés, représentant la population étrangère de la ville.

Les premières élections de ce type avaient eu lieu le 19 mai 1985 à Mons-en-Barœul, dans le Nord. Mons avait été rejoint par Cerisay, petite ville de 5.000 habitants des Deux-Sèvres souvent à la pointe de l'innovation sociale et par Amiens qui, en 1989, est passé à droite avec, pour première conséquence, de résilier le projet. Avec près de 350 votants pour une population en âge de voter évaluée à 560 personnes, Mons-en-Barœul avait spectaculairement débuté. Françoise Julien, qui a succédé à Marc Wolf au fauteuil de maire, tire un bilan largement positif : "Il ne faut pas juger de la pertinence de cette mesure au seul regard du travail des conseillers municipaux associés qui ne diffère pas sensiblement de celui des autres conseillers municipaux. Chacun a son style, son tempérament, son engagement. Mais aussi en fonction de la participation des populations étrangères à la vie de la cité qui s'est significativement accrue et aussi des réactions de la population française qui s'est aperçue que cela, non seulement ne lui enlevait rien, mais facilitait la cohabitation." Même son de cloche à Cerisay où le maire, Jean Grellier, constate : "Après quelques hésitations naturelles, les élus se sont impliqués dans le travail municipal et, malgré les contraintes légales -ils ne peuvent avoir qu'une voix consultative-, se sentent des élus à part entière pouvant peser sur les décisions. Quant aux réactions de la population française, elles sont positives. Même l'opposition s'est abstenue sur le principe et, à part quelques chicanes sur la composition de la table du conseil, -nous avons bien délimité la place de l'exécutif, des conseillers municipaux et des conseillers associés- , elle n'a pas fait de difficultés." Les urnes ont confirmé le soutien de la population puisqu'à Mons la liste est repassée sans difficultés en mars 1989.

C'est fort de ces expériences que trois communes ont entamé une seconde étape. Même si elle peut sembler modeste, elle permet de faire œuvre pédagogique pour vaincre les réticences des Français comme l'a recommandé, constate avec malice Paul Loridant, la direction du Parti socialiste.

Associer à la vie de la commune

L'objectif visé au départ par les trois municipalités était de faire des élections groupées le même jour afin d'obtenir un impact médiatique et de montrer que le processus n'était pas au point mort, voire pouvait s'amplifier. Pour Les Ulis, cela correspondait en outre à un engagement : l'élection de conseillers délégués était inscrite dans le programme municipal de 1989. Sans perte d'audience, puisque 67% des électeurs, soit plus que pour l'élection de Mitterrand, avaient alors renouvelé son bail à la gauche ! Des contacts avaient donc été pris au lendemain des municipales. On a pris son temps afin de mettre les meilleures chances de son côté. La première difficulté réside dans l'implication des populations étrangères. Paul Loridant, sénateur-maire des Ulis, raconte comment on a procédé dans sa commune : "Les Ulis, ville de 27.000 habitants, ont une population à 20% étrangère, composée d'une cinquantaine de nationalités. L'élection de dimanche est l'aboutissement d'une pratique de terrain qui a commencé avec l'élection de l'équipe municipale, il y a quatorze ans. Il fallait convaincre les étrangers de s'associer davantage à la vie politique de la commune. Un collectif s'est formé groupant associations et personnes, des commissions extramunicipales se sont réunies qui ont rassemblé plus de 150 personnes. Toutes les nationalités n'ont pas répondu de la même façon. Nous n'avons pas été servis par les propos du roi du Maroc à "L'Heure de vérité" contre le droit de vote de ses ressortissants ; on devine des réticences chez les Algériens et les Portugais se sentent peu concernés. Ce sont les originaires d'Afrique noire qui ont été les plus nombreux à s'inscrire." A Vandœuvre, ce sont aussi les Portugais qui ont manifesté leur désintérêt. L'appartenance à la communauté européenne expliquerait-elle ce manque d'appétit civique ? Pourtant, à Cerisay, où la population étrangère est à 95% portugaise, on n'avait pas enregistré un tel phénomène. Ce qui a surpris Pierre Rousselot, maire de Vandœuvre : "La fièvre électorale s'est emparée de la population étrangère. Vandœuvre, 34.000 habitants, compte 12% de population étrangère comprenant 85 nationalités. Il y a là une diversité humaine, sociale et professionnelle, allant du manœuvre au cardiologue. De fortes personnalités. Les réactions viennent plutôt des cadres politiques que de la population : le RPR veut organiser le même jour un référendum sur le droit de vote des étrangers, mais je n'ai reçu que quinze lettres, émanant d'autres endroits du département, dont deux seulement signées."

Des élections qui sont une étape

Dans les trois villes, les inscriptions se situent entre 10 et 25% des électeurs en âge de voter. Remarquable est la participation des femmes à ce scrutin tant comme candidates que comme électrices. Ainsi, qu'un tiers se soit inscrit est d'autant plus apprécié à Longjumeau d'autant qu'on note que "peu d'entre elles ont eu l'occasion de s'exprimer dans leur pays d'origine au travers d'un processus démocratique". Alors qu'à Mons-en-Barœul les candidatures étaient individuelles, c'est une proportionnelle avec scrutin de liste bloqué pour favoriser les listes pluriethniques qui a été cette fois choisie. Si Pierre Rousselot met l'accent sur "la sensibilisation de l'opinion au droit vote des étrangers aux élections locales", selon Philippe Schmit, "il s'agit de doter les étrangers implantés à Longjumeau depuis de nombreuses années des mêmes droits que ceux dont jouissent les nationaux" et, pour Paul Loridant, "le plus simple, c'est l'accès à la nationalité française. Ces élections constituent une étape, un sas." Et les protagonistes de l'opération espèrent que, demain, d'autres prendront le relais. Non seulement Cerisay et Mons-en-Barœul qui s'apprêtent à renouveler l'élection au terme des six ans de mandat (seuls quelques petits aménagements, concernant notamment le délai de résidence, diffèrent de l'élection des conseils municipaux français). Mais aussi Hérouville-Saint-Clair, dans le Calvados, Athis-Mons, dans l'Essonne, Villeneuve-d'Ascq, dans le Nord, qui en ont annoncé l'intention. Que le débat sur nationalité et citoyenneté quitte le champ du théorique est encourageant. D'autant qu'il risque de rebondir en 1993 avec la libre circulation des personnes et des biens et la perspective de l'union politique européenne.

Bernard Chaouat

▼ *Amiens, 19 décembre 1987 : désignation de conseillers associés.*



La droite en panne

Mais comment fait-elle ? Comment s'arrange-t-elle, la droite, pour être aussi mauvaise ? Les socialistes ne s'en plaindront pas, bien sûr. Mais tout de même ! L'incapacité qu'ont le RPR et l'UDF à constituer une alternative crédible ne peut qu'accentuer le discrédit de la classe politique dans l'opinion... et renforcer le Front national.

C'est au moment où la droite semblait unie pour déposer une motion de censure et renverser le gouvernement que l'UPF vole en éclats. Il a suffi d'un sondage pour que "le choc des ambitions" entre Giscard et Chirac rappelle à l'opinion qu'à droite aussi "l'union est un combat". Cette étude de la SOFRES montrait que, dans le cadre de primaires au sein de l'opposition pour la présidentielle, Chirac sortirait vainqueur d'une course à la candidature... mais que Giscard était le meilleur candidat pour les électeurs conservateurs. Le système des primaires s'avérerait donc comme une impitoyable machine à diviser la droite. Du coup, la grand messe de l'union, prévue au Zénith, a été annulée. Et on peut s'interroger sur la belle unanimité qui devrait rassembler l'opposition lors du vote de la motion de censure. Comme un malheur ne vient jamais seul, voilà Raymond Barre qui refait surface. Devant la Convention libérale européenne et sociale, il a proposé un programme en six points. L'ancien Premier ministre se poserait-il donc en recours ? Giscard, Chirac, Barre dans le même marigot, la droite n'est pas au bout de ses peines. Heureusement, Léotard a pris du recul !

J.-P. B.

"La Décennie Mitterrand" un relais pour l'histoire



▲ *Au Panthéon, 21 mai 1981*

Qui mieux que deux journalistes d'agence, donc habitués à laisser parler les faits plutôt que leur humeur, de surcroît accrédités depuis des années à l'Elysée, pouvait entreprendre de relater au fil des jours la grande et la petite histoire d'une décennie commencée en 1981 et qui a toutes chances de se prolonger pendant quelques années encore ?

Pierre Favier, depuis le jour même de la première élection de François Mitterrand, Michel Martin-Roland depuis 1985, ont attaché quotidiennement leurs pas à ceux du président de la République au point de faire partie de son décor familier. Tantôt témoins muets, tantôt bénéficiaires de confidences, ils ont noté minutieusement ce qu'ils voyaient et entendaient. Forts de ce précieux bagage, ils ont interrogé près de 200 personnalités, hommes politiques, de gauche et de droite, collaborateurs du président, membres de cabinets ministériels, observateurs étrangers, etc. Et, pour couronner le tout, la confiance de François Mitterrand leur a valu de pouvoir consulter des documents d'archive dont je peux témoigner de l'authenticité pour y avoir eu accès il y a quelques années à l'occasion d'un travail dont l'objectif était plus limité (1). Tout cela a donné une œuvre exhaustive dont les 580 pages du premier tome ne couvrent que les années 1981 à 1984, la suite étant annoncée pour le début de l'an prochain.

Cet ouvrage, dont les auteurs affirment que l'ambition est de "servir de relais pour l'histoire", peut se lire de deux manières. On peut -c'est ce qu'ont fait généralement jusqu'ici les médias audiovisuels qui en ont parlé- ne retenir que les anecdotes. Le livre en fourmille. Les plus croustillantes ne sont pas forcément celles qui méritent le plus d'intérêt même si elles facilitent la lecture. D'autres ont, au contraire, une signification importante au plan politique ou psychologique.

"Cet homme-là ne peut être que finesse et ouverture d'esprit"

On sait, par exemple, que dès le mois de juin 1981, François Mitterrand avait convaincu George Bush, alors vice-président des Etats-Unis, que la présence de quatre communistes dans le gouvernement de Pierre Mauroy ne mettait pas en péril la traditionnelle alliance franco-américaine. On connaissait moins la rencontre, le 3 août de la même année, à Latche, de François Mitterrand et d'Henry Kissinger au terme de laquelle l'ancien secrétaire d'Etat de Richard Nixon déclarera "très intéressante" l'expérience engagée en France depuis le 10 mai. Il s'expliquera plus tard en ces termes : "J'ai changé d'opinion sur Mitterrand avant l'administration américaine car je dois dire qu'en rentrant de notre marche en forêt, il m'a montré sa bibliothèque et, devant tous ces livres, je me suis dit : cet homme-là ne peut être que finesse et ouverture d'esprit". En 1989, "Dear Henry", dira à son hôte : "Mon jugement à votre égard a évolué de la même façon que mon opinion sur la pyramide du Louvre. Au début, j'avais les plus grandes réserves, puis, j'en suis devenu un partisan enthousiaste".

La générosité réformatrice de la gauche

Consacrant de longs chapitres à la France dans le monde, les deux auteurs ne nous laissent rien ignorer des rapports tumultueux de François Mitterrand avec Ronald Reagan ou avec Margaret Thatcher, de sa conception du dialogue avec l'Union Soviétique, de son obstination à parler le langage de la paix et de la coexistence aux Israéliens comme aux Arabes, de ses initiatives en faveur du tiers monde, de sa volonté farouche de faire progresser la construction de l'Europe.

Mais un tel livre ne pouvait pas ne pas s'attarder sur ce que fut la politique économique, sociale et monétaire des trois premières années du septennat depuis la générosité réformatrice de la gauche accédant enfin au pouvoir après un quart de siècle d'exclusion, jusqu'au tournant de la rigueur. De cette période, Pierre Favier et Michel Martin-Roland font un récit objectif auquel il y a peu à redire. C'est l'incontestable mérite de "La Décennie Mitterrand" (Seuil). C'est peut-être aussi ce que certains lui reprocheront. Refusant la polémique, s'en tenant scrupuleusement aux fruits de leur longue enquête, les auteurs n'ont cherché ni effets littéraires, ni envolées faciles. Reste à savoir si l'on peut intéresser le public à la politique autrement qu'en l'observant avec des verres déformants. Je le crois suffisamment pour considérer ce livre comme un événement. (2)

Claude Estier

(1) Claude Estier et Véronique Néiertz "Véridique Histoire d'un septennat peu ordinaire" (Grasset, 1987).
(2) "La Décennie Mitterrand", Le Seuil, 588 p., 140 F.

Qui est ce Villiers ?

Un sous-préfet qui refuse de servir sous la gauche et démissionne, un chouan qui tente de ressusciter sa nostalgie avec l'argent de la République ? Jacques Auxiette, maire de La Roche-sur-Yon, dans cette "Lettre aux Vendéens", lève le voile.

Je m'inquiète des idées, des comportements et des décisions de l'actuel président du conseil général, ainsi que de l'image qu'il donne de notre département.

Le prédécesseur de M. de Villiers terminait le plus souvent ses interventions en faisant l'apologie de la "chère et douce Vendée". Nous sommes désormais loin de cette vision pacifique d'un territoire chargé d'histoire, où le travail, les initiatives des Vendéens, ont permis la modernisation d'un département dont le principal atout pour l'avenir réside dans son développement équilibré.

Certes, pendant que d'autres avaient pour préoccupation l'arrivée d'un TGV, d'une autoroute ou d'une université, on passait déjà son temps et son énergie, ici ou là, à affronter les représentants de l'Etat. Les préfets d'alors gardent un bien triste souvenir de l'époque où l'objectif premier du conseil général était de construire un nouvel hôtel du département dans les jardins de la préfecture...

C'est maintenant chose faite, en un autre lieu. Le palais, déjà trop petit, va bientôt être à la disposition du nouveau maître, ancien secrétaire d'Etat, dont on retiendra de son passage au gouvernement la baisse sensible des aides accordées par l'Etat à la culture.

En 1981, cet ancien fonctionnaire refuse de servir l'Etat. Et c'est avec l'argent public de l'Etat, de la région et du département, en utilisant habilement l'influence de son père, qu'il fait acheter et restaurer le château du Puy-du-Fou, pour une entreprise privée de spectacle au seul service d'une ambition sans limite.

Après avoir juré qu'il ne ferait jamais de politique... M. de Villiers se fait élire conseiller général, puis député, et enfin président du conseil général... On connaît la suite, les engagements pris lors de son élection, en octobre 1988, et les conséquences dramatiques dans son bureau de l'hôtel du département, le 31 décembre 1988.

Face à un tel drame, une certaine réserve aurait dû se manifester ; en tout cas, le silence s'imposait. Or, c'est avec cynisme que "l'incident" a été traité. Après avoir donné une image par trop passéiste de "chouannerie aristocratique", complétée par une connotation rurale archaïque, illustrée par "des sabots et de la paille", il nous offre l'image d'un "croisé d'opérette" qui monte aux grilles du quai d'Orsay et fait semblant de s'enrôler dans les milices libanaises.

Il se met aussi à écrire, pour dénaturer l'histoire, les valeurs républicaines, la social-démocratie et, maintenant, il entame une nouvelle escalade en proférant des insultes et des calomnies à l'égard du président de la République, des ministres de l'Intérieur et de la Justice.

A l'Assemblée nationale, à la radio, dans les magazines, les idées qu'il développe discréditent la représentation nationale. Son dernier fantasme est de déclarer dans "Le Figaro" "qu'il aimerait être sûr de n'avoir jamais été mis sur écoute téléphonique." Oui, je n'invente rien, c'est sa dernière trouvaille.

C'est parce que les bornes sont dépassées que j'ai décidé de rompre le silence. Quel crédit peut-on accorder désormais à celui qui affirme représenter les Vendéens ? Comment peut-on conduire une négociation avec l'Etat et ses représentants, une médiation entre toutes les forces vives du département ? C'est parce qu'il y a danger pour la Vendée que j'en appelle au civisme des Vendéens. Pouvons-nous accepter d'être tournés en dérision par un agitateur, dont l'idéologie ondule entre Pétain, l'OAS et Le Pen ?

La Vendée a besoin d'autres valeurs pour construire son avenir. Elle souhaite le dialogue, le partenariat sur les grands projets et le rassemblement de tous pour servir l'intérêt général. Ce n'est pas le chemin pris par l'actuel président du conseil général.

Je souhaite que nous soyons nombreux à le lui dire. La Vendée n'appartient à personne, et mérite mieux que cette agitation dérisoire.

"La vertu n'irait pas si loin si la vanité ne lui tenait compagnie", écrivait La Rochefoucauld. Chez M. de Villiers, qui parle souvent de nouvel ordre moral, la vanité est certaine, quant à la vertu...

Jacques Auxiette



Vivre ensemble c'est pas débile.



UNAPEI

associations de parents et amis
de personnes handicapées mentales.

Grande Cause Nationale 1990.

Tél. (1) 42.63.84.33 - C.C.P. Paris 1038901W Minitel 3615 UNAPEI

OPEN FCA!

Coll. Fondation Jean-Jaurès

L'électronique européenne déprimée

Ils n'y vont pas de main morte, les grands groupes électroniques européens ! Alors qu'ils ont déjà licencié massivement, la plupart annoncent une vague supplémentaire d'une ampleur sans précédent. Et ce n'est pas fini ! L'électronique européenne finira-t-elle comme la sidérurgie ?

Philips va supprimer d'ici à la fin de 1991 de 35 à 45.000 emplois (qui s'ajouteront aux 10.000 licenciements annoncés voilà quelques mois) sur un total de 285.700 salariés. Le géant néerlandais, qui a des unités de production dans 45 pays, dont la France, où elle emploie environ 20.000 personnes, n'a pas encore rendu public le nom de celles qui seront touchées. Bull annonce pour sa part 5.000 licenciements (10% des effectifs environ), dont 1.100 en France et la fermeture de sept sites sur treize : le groupe, fleuron de l'électronique française, avec plus de 47.000 personnes dans le monde, a déjà supprimé 2.000 postes en 1989 et 2.700 cette année. L'italien Olivetti diminue lui aussi, cette année, ses effectifs de 3.500 personnes.

Le marché mondial de l'électronique va bientôt pulvériser le seuil des mille milliards de dollars. Les Japonais prévoient pour cette année une hausse de 15 à 20% de leurs bénéfices nets. En revanche, l'électronique européenne -19% de la production mondiale- ressemble à un gros bateau qui fait eau de toutes parts. Son déficit commercial est passé de 14 milliards de dollars en 1986 à plus de 34 en 1989 : si le rythme actuel se maintient, il sera de 50 milliards dans cinq ans. Face à la déconfiture actuelle, les directions ont le même réflexe : la réduction des coûts. "Il faudra faire mieux, plus simplement, et à meilleur marché", scande le président de Philips. "Nous allons faire en deux ans ce que nous aurions souhaité faire en quatre ans", admet le Pdg de Bull.

Et les jeunes, demain ?

Autant dire que les licenciements font partie de la vie quotidienne des salariés de l'électronique depuis plusieurs années. A quelque groupe qu'ils appartiennent, ils regardent les charettes successives passer en serrant les dents, avec un brin d'amertume supplémentaire en pensant à l'avenir bouché des jeunes que l'on forme en électronique et qui défilent aujourd'hui dans les rues avec les autres lycéens, en attendant de devenir chômeurs à leur tour.

Affrontées à une même débâcle de l'emploi, les directions ont toutefois adopté dans le passé des stratégies sociales très différentes.

De 1984 à 1990, rien que pour la France, Bull a déjà vécu six plans sociaux, dont trois à l'échelon national. Le prochain sera connu dans quelques semaines mais, de plan en plan, les conditions sont de plus en plus mauvaises : les préretraites du Fonds national de l'emploi, les reclassements internes sont de plus en plus difficiles à obtenir. "Il faut sortir de la spirale infernale des plans sociaux, des réductions d'effectifs, des réorganisations à répétition", tranche Marc Bretteil, délégué CFDT : "Ces plans ne correspondent à rien dans l'entreprise. On ne veut plus gérer les problèmes sociaux comme on l'a fait dans le passé".

La loi, rien que la loi

Pour les syndicats, en effet, les anciens plans sociaux ont été faits de façon anarchique. Comme tout est très centralisé dans l'entreprise, les licenciements ont été programmés au plan national de façon mathématique -selon le produit d'une règle de trois entre chiffre d'affaires, résultats et effectifs- et répartis ensuite partout sans tenir compte des réalités locales. Mais, en procédant ainsi, on a surtout touché les moyennes et basses qualications dont Bull avait besoin et on a abouti à une surqualification technique des postes. Pour les syndicats, le malheur vient du changement de stratégie des années 1985/86 quand, devant le durcissement du marché, la direction et les pouvoirs publics ont voulu privilégier la rentabilité immédiate et les bénéfices à court terme.

L'avenir est sombre : les administrateurs CGT ont écrit au président de la République pour dénoncer "l'abandon" d'une filière informatique française. "Les mêmes causes vont produire les mêmes effets", s'inquiète aussi Marc Bretteil qui demande, avec les autres syndicats, une discussion plus large sur la stratégie de l'entreprise mais aussi sur la recomposition des postes, l'abaissement de la durée du travail, le rapatriement de la sous-traitance quand cela est possible.

Chez Bull, on continue à discuter même si on n'est pas d'accord (ce lundi, au sujet de la sous-traitance, par exemple) et la direction informe le comité central d'entreprise. Chez Philips, en revanche, la méthode est très différente.



10.000 licenciements sont déjà en cours et, pour faire passer la future charrette des 35 à 45.000 autres, la direction a officiellement lancé l'opération "Centurion". Sous cette martiale étiquette (qui désignait un officier de l'armée romaine et un char réputé invincible lors de la Seconde Guerre mondiale), Philips veut remobiliser ses troupes. A sa manière : les salariés de Philips-France en ont eu connaissance par la presse mais ils en ont en quelque sorte l'habitude. "Pour savoir ce qui se passe ici", constate Daniel Prequelin, le secrétaire CFDT du comité de groupe, "il vaut mieux être abonné aux journaux". Même son de cloche à tous les échelons : les membres du comité d'entreprise des unités de recherche ont dû déposer plainte devant les tribunaux. D'Eindhoven, le siège du groupe aux Pays-Bas, arrivent bien des journaux d'entreprise, mais ils sont en anglais et, secret oblige, même en anglais ils ne divulgent aucune information supplémentaire.

C'est ainsi que, comme tout le monde, les salariés de Philips-France ont appris que des réunions seront organisées par les différentes directions du groupe, mais n'y participera pas n'importe qui : seuls les cadres supérieurs et les jeunes diplômés auront droit à la manne patronale tandis qu'un programme de formation sera mis en place pour le "top-management". Quand ? Pour faire ou programmer quoi ? Mystère ! Le comité de groupe n'en est pas informé. La seule chose que l'on sache, c'est que les législations sociales des différents pays où interviendront les licenciements seront respectées. La loi, rien que la loi. C'est d'ailleurs, semble-t-il, la seule chose que sachent les directions des différents centres qui ne sont pas plus informées que leurs propres salariés : c'est, une fois encore, l'habitude dans le groupe.

De licenciements en licenciements, jusqu'où ira-t-on ? Les syndicats commencent à comparer l'électronique avec la sidérurgie : pour gérer la débâcle de l'emploi, une convention nationale avait été signée. Pourquoi pas ici aussi ?

Monique Grima

L'automobile aussi

Dans l'automobile aussi, les licenciements sont encore une fois à l'ordre du jour.

Le mardi 13 novembre, Renault annonce 4.620 suppressions d'emplois pour 1991 qui succèderont aux 2.346 de 1990. Raymond Lévy, son Pdg, vient d'être nommé manager de l'année par "Le Nouvel Economiste", les syndicats, sauf la CGT, ont signé un "accord à vivre" en décembre 1989. Il n'empêche : les effectifs, qui étaient de 69.337 en janvier dernier, seront de 66.991 au début de l'année prochaine et de 63.128 au début de 1992.

Pour la direction, cette annonce "ne constitue pas une nouvelle en soi" mais est la conséquence de la baisse des bénéfices (moins 60% prévus cette année) et du ralentissement du marché en Europe. En plus de la fermeture de Billancourt, déjà annoncée pour 1992, celle de Cléon est programmée.

Malheureusement, la liste n'est pas close avec Renault. Chausson (qui fabrique des véhicules utilitaires pour Renault et Peugeot) va annoncer lundi 19 novembre au comité central d'entreprise le plan social devant accompagner la suppression de 900 emplois dans son usine de Gennevilliers. Peugeot, pour sa part, envisage de se débarrasser de la plupart de ses intérimaires et de baisser sa production de 10% jusqu'à la fin de l'année. **M.G.**

LA PRIORITE, DES MANI

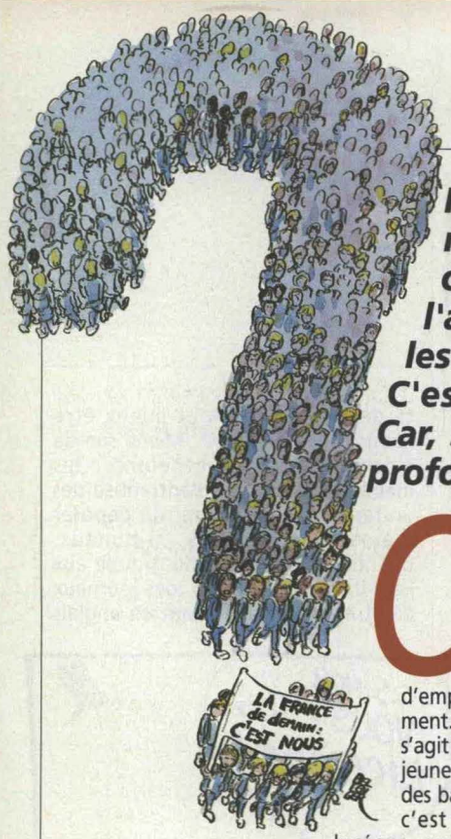

Ils ont été environ 300.000 lycéens à participer, lundi dernier, à la marche nationale pour l'éducation. Paradoxalement, les violences qui ont entaché la manifestation de Paris n'ont fait que renforcer l'authenticité et la force de leurs demandes. C'est à cela, semble-t-il, que les responsables politiques qui les ont reçu lundi ont été le plus sensibles. C'est aujourd'hui le moment du dialogue. Il faut d'abord comprendre. Car, sous les revendications quantitatives des lycéens, se cache un malaise profond. Analyse d'Alain Touraine*

On assiste au choc de deux phénomènes massifs : l'augmentation extrêmement rapide de la population secondaire qui, après avoir atteint les collèges, touche aujourd'hui les lycées. Un phénomène d'une ampleur gigantesque. Il s'agit donc d'une crise de croissance, non d'une crise de déclin. Parallèlement, le nombre de jeunes qui ne trouvent pas d'emploi -chômeurs, TUC, petits boulots...-, a crû très fortement. La rencontre de ces deux évolutions est explosive. Il ne s'agit pas, comme en 1968, d'une révolte commune à tous les jeunes. Si le mouvement est parti des banlieues Nord et Est de Paris, c'est parce que ces nouveaux lycéens, qui viennent de milieux qui n'entraient pas au lycée, sont en première ligne dans la crise actuelle. On peut distinguer trois catégories de lycéens : ceux dont l'origine socio-culturelle fait qu'ils sont assurés d'avoir une place dans la société ; ceux qui appartiennent à ce que j'appelle "l'under-class", les marginaux, les exclus ; entre les deux, ceux qu'on entend aujourd'hui, qui ont un pied dans la société, l'autre dehors. Inutile d'être psychanalyste pour entendre que, quand ils crient : "On en a marre de la violence !", cela signifie : "Je suis moi-même si près de ce monde des loubards que je risque d'y tomber".

Pourquoi cela éclate-t-il ? Il y a d'abord les revendications quantitatives, apparemment paradoxales au moment où un effort financier record est accompli. Mais, en vérité, cet argent est allé essentiellement aux enseignants, non aux lycéens. Les profs poussent aujourd'hui dans le sens le plus réactionnaire. Le grand danger est qu'on se bloque sur le quantitatif. On risque alors de passer à côté des réformes de structure, à la fois nécessaires et gérables.

Il est impossible de passer à 80% de bacheliers sans mettre en cause l'opposition à laquelle la France est stupidement attachée entre l'enseignement technique et l'enseignement général. Si on ne se décide pas, comme l'Allemagne ou la Suède, à relier fortement formation et emploi, on court à la catastrophe. Il faut casser ces catégories dans les lycées comme dans l'enseignement supérieur. S'il existe une politique de gauche dans le domaine de l'éducation aujourd'hui, c'est d'abord celle-là.

Alain Touraine : "Notre modèle scolaire est épuisé"

Il existe une autre explication, fondamentale, de la crise lycéenne. Tout ce mouvement, apparemment quantitatif, s'enracine dans l'extrême difficulté de communication entre les élèves et leurs enseignants. Au cours des vingt dernières années, les professeurs ont perdu leur autorité. Le monde éducatif est aujourd'hui traversé par un fossé. Les profs ont peur des élèves qui ont peur des profs et tous méprisent l'administration. Le discours des enseignants sur le thème : "La pédagogie ne nous intéresse pas, nous enseignons la physique, ou la philo ou l'histoire", signifie en clair : "Je ne crois pas à l'institution scolaire". On retrouve là la tradition individualiste qui consiste à se barricader dans sa discipline. Les professeurs vivent dans leur image de la culture, tout à fait respectable, mais qui ne correspond pas à la génération qu'ils rencontrent dans leur classe. Tout cela repose sur la conception française, aujourd'hui épuisée, selon laquelle l'école est le lieu de la transmission des connaissances. C'est une conception perverse de la laïcité qui consiste à dire : "L'éducation relève de la famille, l'instruction, la science, la raison, de l'école. Moi, je ne m'occupe pas d'éducation, je leur enseigne les maths, le français. Avec ces savoirs, ils pourront s'élever dans la société". Mais la réalité montre que cela ne marche plus, parce que la famille s'est affaiblie, parce que les jeunes vivent dans une culture télévisuelle. Penser l'école comme lieu de communication, d'éducation et non d'instruction, est extrêmement difficile. Mais je suis convaincu que le fond de la crise actuelle, c'est l'épuisement d'un modèle scolaire, celui qui se défait sous nos yeux. Je n'accuse pas les enseignants. Individuellement, ils sont très ouverts. Collectivement, ils sont très bloqués.

Je vois à ce mouvement une troisième explication : la machine éducative n'est plus gérable désormais de la rue de Grenelle. Entre le moment où le ministre prend une décision et celui où elle s'applique sur le terrain, il peut s'écouler plusieurs années. Imaginez-vous, dans le privé, un patron déclarant : "D'accord, je vous augmente, mais vous toucherez cet argent dans deux ans" ? Il faut que la gestion se fasse plus près de la ligne de front de l'enseignement, que les objectifs de chaque établissement, ses programmes (en partie), ses modes d'évaluation soient fixés dans des lieux proches. Pourquoi pas des commissions scolaires, comme cela existe au Québec, par ville ou par canton, réunissant les partenaires du système qui géreraient ensemble l'argent venant de l'Etat et des collectivités locales ? Il est absurde de se placer au plan national pour dire que l'école fonctionne bien ou mal. L'école n'est pas une boîte noire dans laquelle entrent les inégalités sociales, les politiques libératrices.... Chaque établissement produit sa propre organisation sociale qui commande en partie ses résultats. On a prouvé depuis longtemps que des établissements, scolarisant des populations d'origine semblable, aboutissent à des résultats très différents. Tant qu'on ne renforcera pas l'autonomie des établissements, on ne luttera pas contre les inégalités.

* Sociologue, Ecole des hautes études en sciences sociales.

Dossier préparé par Patricia Jaffray

Un plan d'urgence et "quelques milliards"

Les lycéens réclamaient un plan d'urgence. Lionel Jospin les a entendus. Le plan d'urgence sera connu ces jours-ci. Il comprendra un plan pluriannuel de recrutement d'enseignants avec des "objectifs d'effectifs", des mesures pour renforcer l'encadrement pédagogique, des postes de non-enseignants et des moyens pour l'amélioration des locaux, grâce à un système d'aide aux régions. En tout cas, à Matignon comme rue de Grenelle, on se dit prêt à trouver les quelques milliards supplémentaires évoqués par François Mitterrand lors de sa rencontre du 12 novembre avec les lycéens, "même si certains risquent de s'en mordre les doigts".

En attendant, les discussions ont débuté entre le ministre et les représentants des lycéens. Elles devraient également commencer rapidement sur le terrain, au sein des établissements et au plan régional. En ce qui concerne les programmes, le rapport du conseil national devrait être très rapidement rendu public.

Dans les régions, les "conseils de vie lycéenne" seront installés auprès des recteurs avant la fin du mois. Les représentants des lycéens auront donc désormais leur mot à dire sur l'affectation des crédits et les modalités de rénovation et de construction des locaux scolaires.

A l'intérieur des établissements, les nouveaux "conseils de délégués élèves" ont été mis en place cette semaine. Composés des délégués de toutes les classes, présidés par le chef d'établissement, ils sont chargés de donner leur avis sur tout ce qui touche à la vie et au travail scolaire (emplois du temps, modalités d'organisation du travail personnel et du soutien aux élèves, information sur l'orientation...). Une définition floue qui pourrait leur permettre de changer la vie dans les lycées. A condition que les chefs d'établissement jouent le jeu.

FESTATIONS ET UN PLAN



Paroles de profs

Jean-Pierre, histoire-géographie, Besançon.

Les conditions quotidiennes de vie sont très difficiles dans des établissements, souvent vétustes, mal entretenus et beaucoup trop grands. La dimension est un facteur très important. On sait qu'au-delà de 1.500 à 2.000 élèves, avec 20 classes de seconde, voire plus, le lycée se transforme en usine. Plus profondément, les lycéens ressentent de plus en plus fortement le décalage entre leur formation, de plus en plus poussée, et des perspectives professionnelles pas toujours à la hauteur. Ils souffrent également de ne pas avoir d'espace de vie dans les établissements. Leurs élus siègent dans les conseils de classe et d'administration mais n'ont pas de possibilité réelle de se faire entendre. Ils n'ont aucune prise sur leur cadre de vie. Surtout, les programmes et les rythmes scolaires sont totalement inadaptés aux élèves d'aujourd'hui. C'est le problème le plus urgent. Mais il faudra beaucoup de courage politique, au sens électoral du terme, pour affronter les corporatismes multiples, y compris à l'intérieur du corps enseignant.

Il y a un fossé entre les déclarations officielles et les pratiques quotidiennes de l'administration où subsistent de nombreux immobilismes.

Il faut aller plus vite que les discours. Que le Conseil national des programmes sorte enfin son projet ! Le ministère est trop frileux. De l'audace, de l'audace, encore de l'audace ! De toute façon, le système explosera. Mieux vaut que ce soit face à des propositions de changement qu'à un immobilisme irréductible.

Christine, français, L P Sartrouville.

Il y a aujourd'hui des méthodes pédagogiques très performantes. C'est particulièrement important pour nos élèves qui arrivent souvent en situation d'échec. Avec les effectifs actuels, il est impossible de les appliquer. Mais cela n'explique pas tout. En vérité, la plupart des profs ne veulent pas bouger. A peine 10% se battent pour faire avancer les choses. Ils le font bénévolement ou en heures supplémentaires. Pour que les choses changent, il faudrait de vraies équipes pédagogiques, mais il n'y a pas de temps prévu pour se rencontrer. La plupart des enseignants assurent leurs 18 heures et rentrent chez eux. Le malaise est très profond. Les salaires sont trop faibles. D'accord, il y a les vacances, mais quand on termine notre année, on n'en peut plus. Si elles n'existaient pas, on serait en congé maladie. Cela dit, je suis étonnée de voir à quel point les enseignants ont gardé l'image traditionnelle du prof incarnant le savoir, l'autorité, le pouvoir. Cela crée des barrières terribles avec les élèves, surtout en LP. Tout se passe comme s'ils étaient incapables de s'adapter.

Vincent, mathématiques, Paris.

Depuis des années, les effectifs ne cessent d'augmenter, les taux d'encadrement de baisser. En 2e, on a couramment 35 élèves par classe, voire plus. Dans ces conditions, comment voulez-vous faire des cours de langue où tous les élèves s'expriment ? Pour les élèves usagers, cela ne peut plus durer. Ce qui ressort de leurs revendications, c'est une demande de moyens, des surveillants, des profs qualifiés. Ils sont bien conscients qu'il y a de plus en plus de maîtres auxiliaires, de profs qui ne font que passer. C'est vrai, ils demandent aussi plus de démocratie, mais il ne faut pas se cacher derrière cette aspiration qualitative pour camoufler la demande de moyens, fondamentale.

Lycéens : des profs, des locaux ... et un monde meilleur

Ils étaient 150.000 le 12 novembre, à Paris, venus de toute la France, réunis sous le même slogan : "Du pognon pour l'éducation". Conscients de n'être pas logés à la même enseigne selon qu'ils vivent dans les barres inhumaines des cités ou les appartements confortables des quartiers résidentiels, ils réclament plus de respect, d'égalité, de solidarité. Les lycéens seront-ils ceux par qui le changement arrive ?

Pour Sabrina (terminale F 8) qui débarque de Briey, dans la Meurthe-et-Moselle, comme pour Renaud, terminale C (TC) monté de Périgueux ou pour Christophe, en BEP de mécanique générale à Evreux, la difficulté majeure, c'est les profs. Pas assez nombreux d'abord : "En anglais, on est 40, comment voulez-vous qu'on s'exprime ?" "Le dessin industriel, on en fait cinq heures par semaine, on n'a pas de prof depuis le début de l'année". Même doléance d'Aldéric, en 1ère B à Evreux : "On a eu en tout et pour tout deux cours d'éco, notre matière principale, depuis le début de l'année. Pour le bac, on est bien barrés !" A cor et à cri, ils réclament des profs. Mais pas n'importe quels profs, des profs qua-li-fiés : "En compta, la nôtre est incapable de sortir de son cours. Dès qu'on lui pose une question, elle sèche", s'insurge Valérie, en BEP à Decazeville. "En mécanique, en gestion, les nôtres ont juste leur bac", renchérit Aldéric. Il y a aussi ceux avec qui "s'en foutent" tel le prof de philo de Sabrina "qui fait son cours et s'en va". Accusés aussi, les programmes : "Trop chargés, tonne François (TC, Combs-la-Ville). En physique, plusieurs chapitres nous dépassent complètement. On n'a jamais le temps de finir. Quand ça tombe au bac, on est mal."

Marre aussi d'être traités comme des gamins. Les conseils de délégués élèves ? "Bravo, applaudit Renaud, à condition qu'on ne nous rejoue pas le coup des délégués actuels qui peuvent dire ce qu'il veulent, mais que personne n'écoute".

Des fils électriques humides

Ensuite, il y a les locaux pour le moins pittoresques : "Dans notre bâtiment d'histoire-géo, raconte Renaud, les nœuds du bois du plancher, qui a plus d'un siècle, dépassent de deux centimètres. Super pour se casser la figure ! Quant aux trous, ils sont bouchés avec des tôles. Dans les salles de sciences, l'électricité est encore en 110 volts -mais oui, ça existe encore." Au LP de Pau, raconte Stéphane, les machines n'ont pas été changées depuis trente ans et l'eau dégouline dans la pièce où on fait l'électricité". Sécurité, connais pas. L'infirmerie ? "Chez nous, elle est à 800 mètres de l'atelier et, de toute façon, l'infirmière ne se déplace pas. Le mois dernier, un copain a fait une crise de tétanie, elle n'est même pas venue !" "En LP, on est considérés comme des torchons, confirme Valérie, de Decazeville. Le proviseur nous méprise, on n'arrête pas de nous répéter : "De toute façon, vous n'irez nulle part", on est traités comme des moins que rien. On voudrait être un peu encouragés."

Les nantis et les autres

"Solidarité", répondent, depuis le début des manifs, leurs camarades des bahuts privilégiés comme ceux de Camille-Sée (Paris) qui défilaient sous une banderole d'une belle lucidité : "Jospin égalité, Camille-Sée, privilégiés". Olivier, en TA1 explique : "Nous, on a des profs, des locaux en bon état, on a tout ce qu'on veut. Mais dans les LP de banlieue, c'est la dèche. Les vrais problèmes, c'est eux qui les ont. On ne peut pas accepter un système éducatif qui cautionne ça."

Tous jugent la société hypocrite, inégalitaire : "Y'a que le pognon qui compte, se révolte également Samantha (TC, Combs-la-Ville). Ceux qui ont de l'argent arriveront de toute façon à s'en sortir, ceux qui n'en ont pas, c'est foutu pour eux. Les élèves des LP, qui sont nés dans les cités, ont moins de chances de réussir que ceux qui vivent dans le XVIe arrondissement". Eric (TD) renchérit : "En dehors du lycée, ils n'ont pas la même vie que nous. Quand ils rentrent chez eux, ils travaillent dans la salle à manger, au milieu des petits frères, du bruit. Nous, on a notre chambre, notre bureau, tous les bouquins qu'on veut. En plus, nos parents peuvent nous aider. Les leurs ne sont jamais allés au lycée. Et ils ont tellement de problèmes matériels que l'éducation passe au second plan." "Cette société est triste, conclut Franck (TB, Pau). Notre génération, c'est une bande de tristes par rapport aux jeunes des années 60-70. On vit dans une vague de pessimisme horrible ! Mon avenir ? Je le vois plutôt noir." Verdict de Mikaël (BEP, Bourges) : "La société est pourrie. Il faut tout refaire."



Sécurité et désarmement à la conférence de Paris

Du 19 au 21, Paris connaîtra un moment historique avec la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE). Il devrait, selon Roland Dumas, "poser la première pierre" du nouvel ordre européen, en adoptant un manifeste de l'Europe démocratique, fondé sur les principes d'Helsinki.



▲ *La France possède environ 1.500 chars*

C'est dans la capitale finlandaise qu'a été fondée, en 1974, la CSCE. Il s'agissait de trouver un forum commun à tous les pays européens, par delà le clivage des blocs militaires. Aussi, les accords de 1975, comportant trois volets (sécurité, droits de l'homme, coopération) furent signés par tous les pays membres de l'Alliance atlantique, du Pacte de Varsovie et tous les pays européens neutres et non alignés, à l'exception de l'Albanie.

Les accords d'Helsinki

En 1975, les résultats étaient modestes. Le volet sécurité se limitait à la possibilité d'annoncer à l'avance aux autres pays les manœuvres militaires. La liberté d'expression et d'aller et venir, contenue dans le deuxième volet, n'avait guère de réalité dans les pays de l'Est. Du moins, les dissidents de ces pays obtenaient-ils une base internationale légale pour appuyer leur action. Mais deux éléments plus importants prévalaient : la reconnaissance des frontières issues de la Seconde Guerre mondiale et la création d'un forum dépassant la logique des blocs. Auparavant, les questions de sécurité européenne n'étaient abordées qu'entre l'OTAN et le Pacte de Varsovie et, de fait, entre les seuls Américains et Soviétiques.

Le sommet permettra à tous les pays concernés de consacrer collectivement le nouvel ordre européen né de la fin de la guerre froide et de la chute du mur de Berlin. Il devrait y être décidé de tenir des réunions régulières de la CSCE, entre les chefs d'Etat et de gouvernement, la création d'une assemblée parlementaire et la création d'un centre de prévention des conflits. Un pacte de non-agression mutuel devrait également être adopté. L'Europe redeviendra donc largement maîtresse de son destin.

C'est juste avant l'ouverture du sommet de la CSCE que sera signé le traité sur le désarmement conventionnel en Europe, par les 22 chefs d'Etat et de gouvernement des pays de l'Alliance atlantique et du Pacte de Varsovie. Ce traité représente une avancée considérable car la question de la supériorité de l'URSS et de ses alliés en matière d'armes conventionnelles a été, depuis 1945, le premier facteur de l'insécurité européenne et rendait nécessaire une forte présence militaire américaine pour la compenser.

L'URSS -qui a, certes, avalé depuis d'autres couleuvres- accepte une parité en matière d'armes conventionnelles entre les deux alliances, qui fera l'objet de sévères vérifications, alors qu'elle ne voulait, auparavant, même pas reconnaître l'existence de sa propre supériorité. Mais ce traité est déjà dépassé. Que d'événements, plus inimaginables les uns que les autres, se sont produits entre le début des négociations à 23 (16 pays de l'Alliance atlantique et 7 pays du Pacte de Varsovie), en mars 1989, et la signature à 22 (la RDA ayant disparu), la semaine prochaine ! Le Pacte de Varsovie ne peut plus, en effet, servir de référence utile, son maintien en vie relevant de l'acharnement thérapeutique. Heureusement qu'à la demande de la France, qui n'entendait en rien favoriser l'approche de bloc à bloc, les négociateurs ont prévu d'inclure dans le traité, outre des plafonds communs de matériels pour chaque alliance, une "règle de suffisance". Selon cette dernière, aucun pays ne peut posséder plus d'un tiers du total d'une catégorie d'armes en Europe (voir tableau).

Quelles incidences pour la France ?

Le traité aura-t-il des répercussions sur l'armée française et l'effort budgétaire que le pays consent pour sa défense ? Incontestablement, la menace soviétique, telle qu'elle existait depuis 1945, a vécu. Le spectre de chars de l'Armée rouge déferlant sur les plaines européennes n'est plus de mise. Mais, dans un premier temps, les réductions prévues pèseront surtout sur les pays du Pacte de Varsovie. Ce sont, en effet, ces derniers qui, ayant le plus d'armes, devront logiquement le plus réduire leurs arsenaux. Un exemple : la France a environ 1.500 chars. Sans comparaison avec l'URSS, qui en a plus de 40.000, mais également avec la Tchécoslovaquie (4.500), la Pologne (3.400) et même la Bulgarie (2.200).

C'est donc dans une seconde étape seulement que la France pourra être concernée par un traité européen de désarmement. Le budget militaire, présenté par Jean-Pierre Chevènement, a été, cette année, de 194 milliards de francs, soit 3,5% de la richesse nationale. C'est la "prime d'assurance", pour reprendre l'expression du ministre de la Défense, que la France consacre à sa sécurité. Mais, en fait, l'aspect budgétaire, pour important qu'il soit, est secondaire. Ce qui est prioritaire, c'est de redéfinir l'outil militaire dont la France a besoin, après la chute du mur de Berlin, mais à la lumière des événements du Golfe. Ce n'est qu'après que pourra s'engager un débat sur son coût, débat prévu l'an prochain, sur la nouvelle loi de programmation militaire.

Pascal Boniface

Plafonnement des armes conventionnelles

Catégorie	Plafond pour chaque alliance	Règle de suffisance Maximum que pourra posséder chaque pays
Chars	20.000	13.300
Artillerie	20.000	13.700
Véhicules blindés	30.000	20.000
Hélicoptères	2.000	1.500
Avions	7.000	5.600

Source : "L'Année stratégique 1991" (Ed. Stock, à paraître en janvier 1991)

Pakistan : des soubresauts inquiétants

Les élections législatives et provinciales pakistanaises se sont déroulées les 24 et 27 octobre derniers. Au Parlement, sur les 217 sièges à pourvoir, l'IDA (la coalition hétéroclite anti-Bhutto) en obtenait 105, le PPP (parti de Benazir Bhutto) 45, alors que les 67 sièges restants s'éparpillaient entre des candidats indépendants ou des partis régionalistes, classiquement disponibles pour la majorité.

La campagne électorale fut marquée, non seulement par les violences habituelles (neuf morts), mais par le procès public du mari du Premier ministre et de son entourage (corruption, abus de pouvoir, etc.). Durant ses vingt mois de pouvoir, Benazir Bhutto a déçu son électorat, faute de marge de manœuvre entre le président Itzak Khan et les oppositions parlementaires (majoritaire au Sénat) et islamistes.

C'est donc Nawaz Charif, 41 ans, autodidacte, richissime, lié aux services secrets américains, qui est appelé au poste de Premier ministre.

Moins que la perte de voix (37% contre 40%) ou la fraude électorale (certaine), c'est le mode de scrutin (à l'anglaise) qui entraîna la défaite du PPP, en raison des alliances conclues contre lui. En outre, le rôle trouble joué par les Etats-Unis, brandissant la menace de la cessation de l'aide américaine en cas de prolifération nucléaire (1) indisposa le peuple pakistanais. Enfin, l'utilisation outrancière des tentatives de Mme Bhutto pour apaiser les tensions avec l'Inde a joué aussi contre le PPP.

Les élections provinciales, intervenues quelques jours après les législatives, et marquées par une agitation qui a fait 23 morts et 47 blessés, ont amplifié les résultats défavorables. Le fidèle Sindh a basculé au profit de l'IDA et des candidats indépendants. Le Nord-Ouest et le Pendjab, bastion de Nawaz Charif, qui groupe 62% de la population, a voté de la même manière.

Le retour aux affaires des partis liés à l'armée est assez préoccupant. La tension avec l'Inde risque de s'amplifier. L'alignement des nouveaux pouvoirs sur les Etats-Unis s'est concrétisé depuis la mi-août par l'envoi d'un contingent de 5.000 soldats dans le Golfe, à la satisfaction des milieux militaires, très influents...

Enfin, de graves menaces pèsent sur Benazir Bhutto et les siens. Elle-même, inculpée, risque de se voir interdire pour sept ans toute fonction publique. Quant à son mari, réélu, il est incarcéré.

Le PPP, membre associé de l'Internationale socialiste, se trouve pour la première fois dans l'opposition. Si certains aspects de son action au pouvoir furent critiquables (tendances "péronistes"), ils ne sauraient occulter le vaste secteur social-démocrate qu'il incarne et dont la composante laïque est incontestable. Aussi, le PS français, qui a protesté contre la déposition de la première femme Premier ministre en pays islamique, reste vigilant sur le devenir du PPP et de ses leaders.

Hervé Barré

(1) Le Pakistan est le troisième destinataire mondial de l'aide US, après Israël et l'Egypte.



▲ *Jenö Bors*

Hongrie : purge musicale

De tous les pays d'Europe centrale, la Hongrie est le pays où la musique est le plus naturellement présente. A la campagne et à la ville, de Liszt aux czardas de la grande plaine du Danube, de Bartok aux centaines de milliers de musiciens amateurs, la musique est de tous les moments de la vie.

Un des plus beaux fleurons de cette activité est la firme discographique nationale Hungaroton. D'un haut niveau artistique, elle est la seule entreprise culturelle hongroise qui dégage des bénéfices, dont profitent conservatoires, orchestres et opéras. C'est sur Jenö Bors, qui fait marcher son affaire à la baguette et a acquis un prestige international considérable, que tout repose. Mais il faut dire désormais : "tout reposait". L'homme protée de la musique hongroise a été écarté, sans un instant de préavis, pour des raisons politiques. En fait, c'est la Hongrie qui y perdra : Bors est parti. Presque tous les interprètes qui avaient fait la réputation du label hongrois l'ont suivi. Et ils ont fondé une nouvelle maison de disques : "Quint", en France d'ailleurs, avec l'appui d'Harmonia Mundi.

Il est des mots que l'on croyait effacés depuis quelque temps. Mais comment dit-on purge en magyar ?

J.G.

Italie : immigration et racisme

L'Italie connaîtrait-elle la xénophobie ? Quelques incidents récents pourraient le faire croire.

En avril, des incidents avaient éclaté contre des travailleurs africains. Le 21 septembre, à Bologne, une dizaine de jeunes avaient tenté d'incendier les logements provisoires de travailleurs marocains. Ce mouvement est encore trop sporadique pour être assimilé à une vague de fond et il y a encore beaucoup de différences entre la poujadiste Ligue lombarde et le Front national. Mais les responsables politiques sont attentifs à de possibles dérapages.

Depuis 1988, l'Italie, traditionnel pays d'émigration, connaît la vague d'immigration la plus notable de son histoire. Près d'un million d'étrangers vivent aujourd'hui en Italie, le plus souvent de jeunes hommes, célibataires. Les deux tiers travaillent dans le secteur tertiaire. L'importance du travail noir en Italie favorise la croissance de l'immigration clandestine. Légiférer sur cette question est apparu comme une nécessité. La loi proposée par le sénateur socialiste Martelli et approuvée par la quasi-totalité des forces politiques démocratiques a quelques mois d'existence. Un peu analogue à la mesure adoptée par le gouvernement socialiste français en 1981, elle aura permis la régularisation de près de 230.000 clandestins, non originaires de la CEE. Pour l'avenir est mis en place un contrôle des flux migratoires et sont ébauchés les différents aspects d'une politique d'intégration.

Le Parti socialiste italien, qui est à l'origine de la loi, a organisé à Rome une rencontre avec son homologue français. "Deux logiques s'opposent, a conclu Pierre Guidoni, qui conduisait la délégation française, celle de l'intégration et celle d'une société multiculturelle." Les situations sont certes très différentes, la France, vieux pays d'immigration, ayant sur cette question une expérience que n'a pas l'Italie. Et l'accès à la nationalité, fondé sur le droit du sol, est plus facile en France qu'en Italie. Reste qu'avec la pression démographique des pays du sud de la Méditerrannée et la perspective de la construction de l'Europe des solutions communes devront être trouvées.

B.C.

Guadeloupe : la reconstruction

Le 17 septembre 1989, le cyclone "Hugo" ravageait la Guadeloupe. Le Parti socialiste et la Fédération nationale des élus socialistes et républicains apportaient leur aide : fourniture de tentes, envoi de deux missions spécifiques (1).

Pierre Mauroy, puis Jean-Pierre Joseph, président de la FNESR, ont continué en envoyant sur place une mission composée de deux techniciens. Jean-Louis Joseph, vice-président de la FNESR chargé des Actions humanitaires, fait le point sur cette action.

"Ce n'est pas une action originale, mais une action nouvelle. La mission est composée d'une architecte et d'un directeur des services techniques de collectivités territoriales, dont la tâche est d'aider les maires de la Guadeloupe à monter leur dossier d'appels d'offres, de les accélérer afin d'activer les travaux. L'argent est là, le gouvernement y a pourvu, mais l'étendue des dégâts était telle que les élus ne disposaient pas sur place d'un encadrement technique suffisant.

Partis depuis le 5 juin, après 4 mois de travail sur place en relation avec l'Union des élus socialistes et progressistes de la Guadeloupe, présidée par Léo Andy, maire de Capesterre-Belle-Eau, plusieurs dossiers ont vu le jour. Ainsi, à la Désirade, deux écoles maternelles seront reconstruites : celles de Baie-Mahaut et du Souffleur. Au Moule, l'ensemble des bâtiments municipaux et scolaires fait l'objet d'études. A Saint-Louis de Marie-Galante, ce sont les écoles primaires et l'éclairage public ; à Vieux-Fort, les ateliers municipaux ; à Capesterre-Belle-Eau, une école maternelle, des écoles, et de la Caisse de Sécurité sociale et d'allocations familiales."

"Notre appui technique est opérationnel et efficace. La mission se terminera le 5 décembre. Une évaluation plus précise sera effectuée mais, d'ores et déjà, cela nous donne des idées pour réorganiser notre aide humanitaire et nous pensons que, dans des cas similaires, le savoir-faire technique de nos collectivités territoriales sera très précieux et qu'il pourrait constituer un élément supplémentaire dans l'expression concrète de notre solidarité."

(1) Jumelages et aides directes entre les collectivités territoriales de métropole et celles de l'île.

VOTRE COURRIER



Le mouvement lycéen ne fait pas oublier la situation de certains enseignants. L'égalité exige la justice, sous toutes ses formes. Et, toujours, la CSG...

• Sur les manifestations lycéennes

Ces jeunes nous disent ainsi leur "ras-le-bol" sur le manque de moyens pour les éduquer et les instruire et bien démarrer dans la vie. Mais qu'ils ne confondent justes revendications et défoulement.

Nos responsables leur ont-ils assez fait sentir l'effort de la nation en leur faveur, et que cette amélioration dépend d'un plan pluriannuel ? Leur ont-ils fait comprendre que, bien entendu, on peut encore augmenter les dépenses pour les lycées, mais qu'il faudra en contre-partie augmenter les recettes par plus d'impôts et de taxes payés par leurs contribuables de parents ?

• Sur les manifestations syndicales

Je suis un ancien syndicaliste. Je connais la défense des droits et des intérêts des travailleurs. Les manifestations de rue sont nécessaires pour exprimer les mécontentements et les revendications. Mais pourquoi toujours effectuer les mêmes circuits ? Vers Matignon, les ministères, les préfectures, etc. C'est bien et c'est normal, mais les gouvernements ne peuvent pas tout. Les patrons peuvent aussi, et beaucoup ! Alors, diriger aussi les manifestations vers le siège du CNPF, vers les chambres patronales, les directions générales, etc.

Serge Roulin - Oullins (69)

Je suis maître auxiliaire en maths au collège du Cateau (Nord). J'ai six ans d'ancienneté dans l'Education nationale. J'ai été recruté en septembre 1984, après une année d'enseignement supérieur. J'ai donc, pour enseigner (en tant que MA) le niveau bac. La seule issue actuellement pour être titularisé c'est le concours. La difficulté est que, malheureusement, je ne peux en passer aucun car je n'ai que le bac. Sauf, peut-être, le concours de recrutement des PLP1, prof de LEP.

Alors, j'ai une question à poser : que compte-t-on faire des MA ? Car, au moment où l'on manque cruellement de profs, il serait peut-être temps enfin de penser à nous autrement que par le biais de concours stupides ne tenant compte que des diplômes. Pourquoi ne pas profiter des économies réalisées par le gouvernement, grâce à nous, pour nous envoyer en formation ? Surtout que la plupart d'entre nous possèdent une grande ancienneté.

A propos d'économie, je vous signale que je perçois un salaire net de 5.400 F alors qu'un collègue certifié (niveau licence, certes) perçoit, 7.900 F. Nous faisons pourtant le même métier. Il est certain que je pourrais reprendre les études (après 6 ans d'interruption) mais, vu ma situation financière, cela m'est impossible. Avec 5.400 F que voulez-vous faire ?

Thierry Xavier - Solre-le-Château (59)

Ne rêvons plus. Le fameux changement de société que nous devions promouvoir après 1981 a sombré avec nos illusions. Il reste les grands problèmes : inégalités, immigration, sécurité sociale, chômage... et, bien sûr, l'Education nationale en pleine effervescence. Si gouverner, c'est avant tout choisir, alors, que choisir ?

Les intolérables inégalités sociales font partie du système libéral d'économie de marché, y compris avec ses contradictions. En conséquence, la solution -que personne n'a trouvée- n'est probablement pas pour demain...

Encore faudrait-il ne pas se tromper sur l'origine des inégalités. Elles commencent dès la maternelle et s'accentuent au fil des années. Comment comparer l'avenir d'un enfant de smicard avec celui d'un enfant de cadre supérieur, qui grandit dans un milieu privilégié ?

Aux lycéens qui manifestent dans la rue, il faut pouvoir répondre sans attendre que la marée déborde et nous oblige à capituler, comme en 1984. Difficile et que faire ?

Peut-être se souvenir que la plus grande réalisation de la IIIe République reste l'instruction publique, obligatoire, laïque, pour tous. Œuvre historique des trois Jules : Ferry, Grévy, Favre. Alors, si la longue présidence de François Mitterrand doit laisser une trace, pourquoi ne serait-ce pas cette profonde réforme de tout notre système éducatif ?

Il faut que François Mitterrand, soutenu par tout le Parti socialiste, soit l'homme de cette rénovation de l'Education nationale. Des enseignants compétents, revalorisés dans leur fonction, avec des classes moins chargées, dans des locaux modernes et rationnels. Ne rêvons pas, rien d'irréalisable. C'est par cette promotion radicale que les enseignants auront la capacité de réduire au minimum l'inégalité au départ de la vie.

Robert Buisson - Lyon (69)

Bousquet, l'ancien chef de la police de Vichy, sera-t-il enfin jugé pour les crimes commis sous son autorité ? Les réquisitions du parquet font craindre que ce procès n'ait pas lieu : le renvoi devant la Haute Cour serait un enterrement pur et simple.

Une telle décision est inacceptable, car elle est une insulte aux victimes de la répression vichyssoise. Le procès du régime de Vichy me paraît nécessaire. C'est la police officielle, sous les ordres de Bousquet, qui a participé activement aux rafles de citoyens français juifs. C'est la police en majorité consentante et ses chefs qui portent la responsabilité de leur déportation et de leur mort dans les camps nazis.

Il ne faut pas oublier que les premiers décrets de discrimination raciale ont été pris par le gouvernement de Vichy, dès 1940, avant toute demande hitlérienne. C'est la milice de ce gouvernement qui a participé à la chasse aux juifs, aux résistants et qui a souvent aidé les SS dans leurs combats contre les maquis.

Ouvrir un tel procès et le mener à son terme montrerait à ceux qui n'ont pas connu les heures tragiques de l'Occupation, aux jeunes de nos écoles et de nos lycées, à quelles infamies peut conduire une idéologie fondée sur les exclusions et la haine.

Il faut faire taire certaines réticences et juger Bousquet et Papon ; mais il faut surtout que leur procès soit celui du régime qui a transformé des hommes qui auraient pu être de bons fonctionnaires d'un Etat démocratique en pourvoyeurs des camps de la mort.

Jean Larrère - Vendays (33)

Je vous écris pour vous faire part de la lassitude existant chez les infirmiers/ières et notamment chez les cadres de la profession qui se considèrent comme laissés pour compte.

La discussion va commencer du projet de la réforme hospitalière. Le service infirmier attendait qu'enfin soient prises en compte les responsabilités qu'il assume. Or, dans le projet, aucune structure n'est prévue où il puisse s'exprimer. On parle d'un "collège de soins infirmiers" comme si les soins allaient devenir le mode de l'expression. Il me semble que la prise de parole doit venir de partenaires et non de concepts et, qu'au minimum, l'on devrait parler d'un collège d'infirmiers. Et, si l'on adopte le collège de professionnels, quelle sera sa place au sein de l'organisation ?

En fait, ce projet consacre l'archaïsme des vieux pouvoirs à l'hôpital. Or, le personnel soignant, et en particulier infirmier, a envie d'une mutation majeure des rapports au sein des hôpitaux et non pas d'un simple effleurement d'une prise en compte du projet de soins. Il veut que l'on respecte son intelligence et que l'on considère son activité. Pour l'instant, le service infirmier est dans l'attente, observe sa dégradation, l'insuffisance notoire de ses effectifs, le gâchis par la fuite des professionnels vers d'autres métiers, le manque de considération de l'encadrement par des salaires minables en regard des contraintes et des responsabilités.

Marcel Baudy - Liffré (35)

Quel ne fut pas mon désarroi lorsque je lus la page consacrée aux différentes lettres de mes chèr(e)s amies et amis !

Que ce soit Alice Colanis, de Paris, ou Jean-Marie Storm, d'Hem, ou encore Jacqueline Tchekoundji, de Lormont, Georges Fautard d'Arçonnay (1), chacun a peur que le gouvernement touche à sa petite cagnotte. La gauche deviendrait-elle frileuse ? Que je sache, les petites retraites ne sont pas touchées, fort heureusement, ni les salaires peu élevés.

Quant aux féministes ou pacifistes, il me semble qu'ils ou elles devraient revenir sur terre. En tant que femme (terme désuet), j'estime que nous n'avons pas à être prises en charge car naître fille n'est pas une malformation congénitale... donc, je reprendrai une pensée de Michèle André : "Nous devons nous affirmer en tant que telles" et ne plus avoir de complexe sur notre état.

Les pacifistes, eux, m'exaspèrent autant que le FN. Ce sont des personnes frileuses. Là où cela devient dangereux, c'est qu'ils approuvent la politique du FN en ce qui concerne la crise du Golfe. Ils conçoivent la guerre en général, ce qui représente une belle erreur de compréhension. La guerre défensive est reconnue et accordée par le droit international alors que la guerre offensive est condamnée.

Pour ma part, je soutiens Mgr Decourtray qui a dit : " Entre l'injustice et la guerre, eh bien, je choisis la guerre". Malgré mon athéisme, j'estime que Mgr Decourtray a tout à fait raison. L'idée des pacifistes est de dire que l'injustice se répare. Cela est, à mon sens, faux. Crimes, viols, vols ne peuvent ni se réparer, ni s'oublier. Quel que soit le caractère de l'injustice : juridique, économique..., elle ne peut pas demeurer dans un état de droit.

Je ne suis en aucune façon fanatique, j'exige seulement que les droits de l'homme et du citoyen soient respectés. Aussi, si l'Irak se retire du Koweït, nous pourrons tout aussi bien l'aider à sortir de la crise économique, et trouver, je l'espère, une ultime solution au problème israélo-palestinien.

(1) "Vendredi" n°77, p.12.

Hélène Viel - Tours (37)

C'est avec beaucoup d'intérêt que j'ai pris connaissance de l'article de Monique Grima, relatif à la dépendance des personnes âgées, et plus particulièrement aux conditions d'attribution de l'allocation compensatrice pour tierce personne. Jean-Claude Boulard, secrétaire national du PS aux Affaires sociales et à l'insertion s'élève contre les réticences des conseils généraux à verser l'allocation compensatrice aux personnes âgées dépendantes accueillies en établissement d'hébergement collectif.

Côtoyant les Commissions techniques d'orientation et de reclassement professionnel (COTOREP), instituées par cette même loi, il me paraît utile d'apporter aux lecteurs de "Vendredi" les précisions suivantes : présidée par un fonctionnaire du ministère du Travail ou de la Santé, la COTOREP, en sa 2e section, examine les demandes d'attribution d'allocation compensatrice.

Quels que soient l'âge et les conditions d'hébergement des demandeurs, la commission veille à l'application stricte des deux conditions suivantes d'attribution de l'allocation compensatrice :

• taux d'incapacité au moins égal à 80% ;

• impossibilité d'accomplir l'un des actes essentiels de l'existence.

La décision de la COTOREP s'impose aux payeurs, en l'occurrence les conseils généraux, ces derniers ayant la possibilité de déférer la décision prise aux juridictions régionales ou nationales.

Or, les juridictions compétentes ont confirmé la possibilité d'attribution de l'allocation compensatrice aux personnes âgées hébergées en établissement.

Il n'en demeure pas moins que le risque de déviance, noté par Monique Grima, existe. Il sera d'autant plus grand que la proposition de loi déposée par les députés socialistes et enregistrée le 7 juin 1990 à la présidence de l'Assemblée nationale aboutira.

En effet, celle-ci prévoit que l'allocation compensatrice sera attribuée par le président du conseil général.

Où se trouve la cohérence ?

Philippe Ferrari - Pont-de-Claix (38)

VIRGIL TANASE

Quand les écrivains ne sont plus des héros

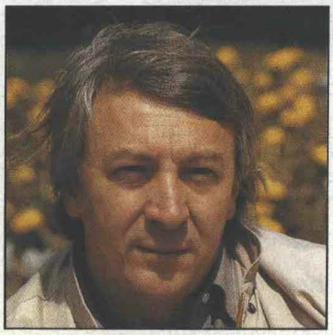

Peut-on dire que Montherlant et Simenon sont tous les deux détestables, des bonshommes à ne pas inviter à dîner et à ne saluer que de loin ?

Pierre Sipriot s'en lave les mains et préfère citer Jules Roy (qui, lui-même, rapportait les propos d'un autre) : "Montherlant n'éprouvait de bonheur que dans le commerce des petits Arabes... Que Montherlant n'eût jamais touché une femme était son affaire, mais il avait aussi peur de la mer au point de gagner l'Afrique seulement par l'Espagne. Et aussi, comme Pétain, peur de l'avion. Du cheval aussi, du désert aussi. Il n'aimait que le mouvement des villes, et encore, sous des noms d'emprunt. Bref, c'était un monstre de mensonges, de combines et d'intérêt qui, parfois, faisait paraître, sous sa propre signature, et écrits par lui-même, des articles à sa louange..." Cette dernière affirmation ne doit pas surprendre : dans une lettre à Roger Peyrefitte (elle-même un monument de pusillanimité !), Montherlant ne qualifiait-il pas son "Port-Royal" de "la plus grande œuvre catholique et chrétienne écrite pour la scène française depuis trois cents ans" ?

Pierre Sipriot, qui publie le deuxième tome de sa biographie de Montherlant (1), fait des efforts pour atténuer une image révulsante. Sa bienveillance va jusqu'à écrire : "Montherlant, c'est Pascal incarné, Pascal devenu machiavélique" ! Peine perdue, il ne réussit pas à absoudre d'une phrase bien tournée ("La prodigieuse réussite de Montherlant, pendant cinquante ans de vie littéraire, prouve que l'homme peut devenir le miracle de son imagination.") celui contre lequel il accumule consciencieusement les preuves. Fourbe, Montherlant peut écrire une chose et son contraire, pendant l'Occupation. "Il écrit, pour la radio, des textes tout à fait anodins et même très bon teint, alors qu'en secret, dans ses "Carnets", il se rebiffe contre l'Etat" ; il se fait élire à l'Académie tout en simulant d'accepter à contre-cœur cette élection ; il est ridicule lorsque, pour aider la Croix-Rouge pendant la guerre, il se met à lire les taoïstes ; il est mesquin (Pierre Sipriot, poli, nomme cela "économie") : dans sa vie aussi, Montherlant marche à l'économie. Son seul luxe -note Pierre Sipriot avec l'air de faire un compliment- est de prendre tous ses repas au restaurant, sans jamais se tromper sur ceux qui sont bon marché, sur les plats les moins chers, sur les mets servis à discrétion, le plateau de fromages, par exemple..."

On pourrait multiplier les exemples à l'infini -à quoi bon ?- Pierre Sipriot qui, presque pour se dédouaner, publie aux éditions du Rocher, un livre exaltant d'entretiens avec cet immense écrivain : Nikos Kazantzaki (2), est non seulement un chroniqueur attentif des faits et gestes de Montherlant, mais aussi un écrivain de qualité, dont la plume exacte ne se trompe jamais. En dépit des persécutions qu'il prend par politesse, par bon goût, par hygiène, il fait mouche à chaque coup et entame un peu plus l'image d'un personnage qui, justement, s'est employé avec beaucoup de persévérance à se faire passer pour un autre.

Ce n'est pas le cas de Georges Simenon, qui exhibait volontiers ces aspects de sa vie que l'on pourrait considérer comme sordides (relations avec les femmes souvent de la pire qualité, un rapport malpropre avec l'argent, etc.). D'ailleurs, il suffit de regarder, dans les illustrations, la photo de l'immense maison que Simenon s'est fait construire : un monstre de béton, une espèce de carré de sucre géant, une horreur ! Si c'est cela, le bonhomme, il n'y a plus rien à sauver. L'auteur de cette biographie (3), Stanley Eskin, n'a d'ailleurs pas les qualités de Pierre Sipriot. Son texte est morne, plat, sans couleur. De plus, comme tout Américain qui se respecte, il ne peut s'empêcher de faire de la psychanalyse à deux sous, ce qui n'est pas pour arranger les choses : "Il abandonnera peinture et mysticisme (de même que ses études littéraires) après avoir fait l'amour pour la première fois. Georges Simenon sublimait-il ainsi ses pulsions artistiques dans la sexualité ? Et continua-t-il à le faire par la suite ?... Le délassement sexuel se substituait-il à un travail de texte ?..."

En fait, Stanley Eskin met sa biographie sous le signe de l'effort pour résoudre une ambiguïté littéraire : Simenon est-il, oui ou non, un grand écrivain ? Ce qui revient à se demander : est-ce qu'il suffit d'une immense notoriété pour être assuré d'avoir fait œuvre littéraire ? Stanley Eskin compare Simenon à Balzac, sans oublier de préciser que celui-ci ne se trompait pas lorsqu'il commettait, pour gagner sa croûte, "des cochonneries" -ce n'était pas le cas de Simenon, qui fit toute sa vie (sans le savoir ? sans le reconnaître ?) de "l'alimentaire", à des proportions gigantesques, en nabab, mais "alimentaire" quand même !

Qu'est-ce que cela veut dire exactement ? Difficile d'y répondre. Citons, à tout hasard, un historien de l'art, Ernst Gombrich : "Le véritable artiste est celui qui dialogue avec son œuvre ; l'imposteur dialogue avec le public". Fabricant littéraire -ce qui n'exclut pas une certaine forme de génie- Simenon est sans doute plus proche de la famille des Ford ou du baron Bich que de celle des écrivains. Puis, somme toute, la biographie de ceux qui réussissent est toujours un sujet porteur.

Car, incontestablement, Montherlant et Simenon, chacun dans son genre, ont réussi leur vie. Raconter cette réussite n'est peut-être pas inutile : nous, les âmes simples, nous, qui avons été épargnés par la gloire (dans sa stratégie, Montherlant prétendait qu'après l'avoir acquise, il faut savoir s'en défaire), nous aurons l'intelligence de constater que réussir n'est peut-être pas toujours une bonne chose et que, parfois, cela laisse aux spectateurs un goût nauséabond.

Pour vous rincer l'esprit, revenez, svp, aux valeurs sûres. Hachette publie en collection de poche la biographie de Flaubert, par Herbert Lottman (4), travail honnête, texte agréable, une érudition sans prétention, un récit qui inspire confiance. Surtout, un personnage qui vaut la peine d'être regardé - ce n'était le cas ni de Montherlant, ni de Simenon, ni de Marguerite Yourcenar d'ailleurs, soit dit en passant. Cela suggère une question, juste une question : n'avez-vous pas l'impression que la littérature souffre depuis que les écrivains ne sont plus des héros ? depuis que leur vie n'est plus à la hauteur de leur œuvre ? Une dernière citation me vient à l'esprit, elle est d'Ernst Jünger : "C'est que, précisément, le style se fonde, en dernière analyse, sur la justice. Seul l'homme juste peut aussi savoir comment on doit peser le mot, la phrase. Pour cette raison, on ne verra jamais les meilleurs plumes au service d'une mauvaise cause..." Vaste débat, non ?

(1) "Montherlant sans masque", tome II : "Ecris avec ton sang", 1932-1972, Pierre Sipriot, Ed. Robert Laffont, 505 p., 140 F.
(2) "Entretiens Kazantzaki-Sipriot", Ed. du Rocher, 144 p., 78 F.
(3) "Simenon, une biographie", Stanley Eskin, Presses de la Cité, 370 p., 140 F.
(4) "Gustave Flaubert", Herbert Lottman, Ed. Hachette/Pluriel, 578 p., 56 F.



▲ *Toute sa vie, Simenon fit de "l'alimentaire"*

Rendez-moi ma chaise !

On se souvient encore de cette séquence surréaliste de mai 1981 : VGE disant adieu à son bon peuple et laissant une chaise vide sur le plateau de télévision. Depuis, un nouveau scrutin présidentiel est passé, mais VGE veut récupérer son siège. Seulement voilà, un autre candidat, aussi malchanceux, veut aussi poser son postérieur à l'endroit tant convoité.
Pour départager ces deux mal-assis, de brillants stratèges ont imaginé des primaires dont les estimations sont éclairantes : Grand Jacques viendrait en tête de la consultation mais serait battu au scrutin, tandis que Valy ferait le contraire. Comme on dit en Suisse : "qu'on leur donne à chacun un "pique-cul" et qu'on passe aux choses sérieuses. **J.R.**

Alexandre Zinoviev : Romans

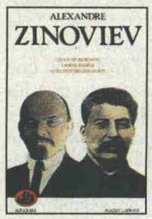

C'était à "Apostrophes", au début de l'année. Côte à côte plus que face à face, Alexandre Zinoviev, le plus déconcertant des dissidents soviétiques, et Boris Eltsine, le fin manœuvrier moscovite. De toute l'émission, pas un seul regard, pas une phrase de l'un à l'autre. Un échange intense, mais uniquement par Pivot interposé. Et, à la fin de l'émission, Eltsine qui se lève, va vers Zinoviev et, livide, lui serre la main puis s'enfuit.
Hommage singulier autant qu'incontournable pour celui qui le rendait au plus exigeant censeur de la société communiste. Soljenitsyne avait dénoncé les horreurs du stalinisme, le goulag. La critique de Zinoviev est plus globale. C'est une rébellion physiquement incontrôlable, intellectuellement totale du soviétisme pris bien plus que comme un système : en tant que "phénomène plus profond que le capitalisme". Comme une "structure fondamentale". Cette insurrection de la morale et de la logique se trouve dans "Le Communisme comme réalité". L'illustration, satire de l'absurde, est dans les romans. Ici : "Les Hauteurs béantes", "L'Avenir radieux" et "Notes d'un veilleur de nuit", traduits et présentés par Wladimir Berelowitch. La révolte, seule.
Laffont-Bouquins, 1.020 p., 140 F.

Marie Redonnet : "Silsie"

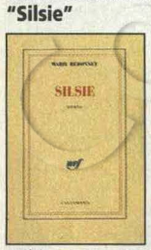

L'enchaînement des lectures provoque parfois des couacs inimaginables. Et, dans ce cas précis ("Silsie", au sortir de Zinoviev), d'une salubrité décapante.
"Silsie" est un conte. Un bref récit de voyage dans ce qui semble, d'abord, être l'absurde. A travers un monde déshumanisé, la narratrice se trouve menée constamment aux frontières du vide, de l'inexistant, de l'absence en toutes choses et de l'aberrant. Un univers de la déception et de la défection également infligées à tous. Sans cruauté, mais sans rémission. Comme le texte est beau, il peut sembler appartenir aussi bien à l'exercice de style qu'à l'exorcisme. Tout est bien. Mais, patatras, tout s'effondre lorsque l'on apprend incidemment que, dans l'intention de l'auteur, il ne s'agissait que d'une parabole. Assez hermétique pour que le conseil général du Val-de-Marne, qui appuie la publication de ce livre, doive expliquer, dans une volumineuse plaquette, que l'héroïne est porteuse de toute l'histoire de sa classe d'origine -la classe ouvrière- et que ce n'est pas par hasard si elle traverse un continent de part en part afin de retrouver sa mémoire à Dolms, situé à l'Est ! ttention, symbole ! Lisons Zinoviev ; il y a urgence.
Gallimard, 154 p., 72 F.

Sartre : "Ecrits de jeunesse"



"Les notions morales n'empêchent pas l'homme d'agir... Mais les notions morales empêchent l'homme de penser. On ne s'interdit pas une mauvaise action, mais une mauvaise pensée." C'est à la lettre M -comme morale- du fameux "Carnet Midy", enfin publié. Sartre a 19 ans, il est en khâgne à Louis-le-Grand. Il note ses pensées, par ordre alphabétique, dans ce minuscule répertoire, trouvé un jour dans le métro. Avec ce carnet, sont rassemblés ici trois romans, une nouvelle, un essai mythologique et tout un ensemble de fragments disparates remarquablement présentés et annotés par Michel Contat et Michel Rybalka. C'est-à-dire tout ce que Sartre, qui n'était encore que Jean-Paul, a écrit jusqu'en 1932, lorsque, professeur au Havre, il s'attela à "La Nausée".
"Sartre n'est pas Rimbaud", prévienent les deux préfaciers. Sans doute. Mais ces textes réunis témoignent d'une ambition créatrice et d'un appétit d'écrire rares. Il s'essaie à tout, littéralement tout. Ce recueil indiscret nous livre l'intimité intellectuelle du jeune Sartre, qui y montre son âme et la richesse de ses talents potentiels.
Gallimard, 566 p., 185 F.

Sélection établie par Jacques Garat

BLOC - NOTES

Claude Estier

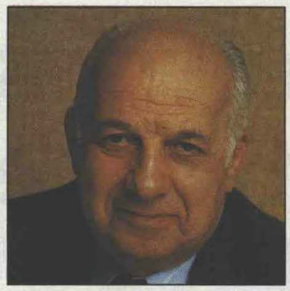

7 novembre
Titre du "Figaro" ce matin : "La marge de manœuvre de Rocard se rétrécit". Titre du "Monde", cet après-midi : "CSG, la censure s'éloigne". En attendant le vote fixé au lundi 19, j'ai plutôt tendance à croire "Le Monde", qui explique qu'il y aura suffisamment de défections au RPR et à l'UDC pour que la censure ne soit pas votée. Je constate d'ailleurs qu'au Sénat, les responsables des groupes de droite insistent auprès du gouvernement pour que le débat budgétaire s'engage bien le mercredi 21, ce qui signifie clairement qu'ils se se font pas la moindre illusion sur la capacité de leurs amis députés, même alliés pour la circonstance au Parti communiste, de renverser Michel Rocard.

8 novembre
La presse estime généralement que George Bush a "limité les dégâts" aux élections de mi-mandat. C'est une façon de voir les choses mais, sachant combien le président s'est démené, en particulier dans les derniers jours, y compris en durcissant le ton sur la crise du Golfe, on peut aussi estimer qu'il n'a pas pesé lourd. C'est vrai, notamment dans son Etat de prédilection, le Texas, où il était allé soutenir de façon spectaculaire le richissime pétrolier banquier Clayton Williams, lequel a été battu par la candidate démocrate Ann Richards, qui devient ainsi la première femme gouverneur de l'Etat auquel le fameux JR et le feuilleton "Dallas" ont donné l'image d'un "univers impitoyable". Confortant leur majorité au Sénat, et surtout à la Chambre des représentants, les démocrates ne seraient pas mal placés pour l'élection présidentielle de 1992, à condition d'avoir enfin un candidat crédible qui pourrait bien être Mario Cuomo, réélu pour la troisième fois gouverneur de l'Etat de New York.

9 novembre
Depuis plus de quinze ans, le feuilleton des relations entre Jacques Chirac et Valéry Giscard-d'Estaing répond à toutes les règles du genre avec, à chaque épisode, les rebondissements nécessaires pour entretenir le suspense. Sauf que le scénario sur le mode "je t'aime, moi non plus", a quelque chose de répétitif qui risque fort de lasser le spectateur. Cette fois, pourtant, le mécanisme paraissait bien huilé. Le dernier avatar de l'union de la droite, baptisé UPF, avait été doté d'une charte en vingt et un articles, où tout semblait prévu pour permettre à ladite droite d'aller à la bataille comme un seul homme. Oui, mais quelle bataille ? Celle des futures présidentielles, bien sûr, où un savant système de "primaires", sorti de l'imagination fertile de Charles Pasqua, allait permettre aux électeurs concernés de choisir le meilleur candidat à opposer à celui de la gauche. Parfait. Mais comment appliquer ce système à d'éventuelles élections anticipées ? Là-dessus, Chirac et Giscard ont engagé un "bras de fer" qui comporte une bonne dose d'indécence, puisqu'il ne s'agit de rien d'autre que d'une spéculation sur la disparition prématurée de l'actuel président de la République. Faute d'accord, chacun est parti de son côté et la grande fête de l'union, qui devait réunir 4.000 élus, au Zénith, a été renvoyée à des jours meilleurs. Une fois de plus, me revient en mémoire cette réflexion de François Mitterrand, peu après sa première élection à l'Elysée : "Tant qu'ils seront là tous les deux...".

12 novembre
La Confédération de l'encadrement de Paul Marchelli se paie une page de publicité dans la presse, pour crier : "CSG danger", et inviter ses adhérents à venir manifester, mercredi, contre le "nouvel impôt Rocard". Du RPR au Parti communiste, de la CGT à Force ouvrière, c'est donc l'union sacrée contre le projet gouvernemental, mais rarement campagne aura été menée avec des arguments aussi mensongers. Comme l'a justement souligné le secrétaire général de la CFDT, Jean Kaspar, au micro de RMC : "Ce débat ne fait pas honneur à la démocratie. La Sécurité sociale méritait autre chose que cette espèce de curée."

Benoît Yvert : "Dictionnaire des ministres"



Le livre le plus nouveau de cette saison en même temps qu'aussitôt devenu le plus indispensable. Car il n'y avait pas, jusqu'ici, de dictionnaire des ministres qui se sont succédé, comme on dit, aux affaires. Pendant plusieurs années, l'équipe de Benoît Yvert y a travaillé, et publie, aujourd'hui, ce gros recueil de 1.700 notices biographiques consacrées aux titulaires de portefeuilles depuis la Révolution jusqu'au gouvernement Rocard. S'y trouve également, après chaque crise ministérielle ou remaniement, la composition détaillée de chacune des 281 équipes gouvernementales qui se sont succédé depuis le 5 mai 1789.
On imagine de quelle mine d'informations il s'agit. Pour l'historien, le journaliste, le sociologue, l'homme politique et le curieux. Il y avait, dans le gouvernement Polignac (1829), un ministre des... Affaires ecclésiastiques et de l'Instruction publique. Aristide Briand fut chef de gouvernement onze fois entre 1909 et 1929. Président du Conseil (1877), le général vicomte de Grimaudet de Rochebouet dut démissionner le lendemain de sa nomination, etc.
Perrin, 1.044 p., 375 F.

Carmina Burana



Il ne s'agit pas ici de la cantate scénique que Carl Orff composa en 1935, et qui a connu aussitôt un succès considérable. Mais du fabuleux document d'origine dont le compositeur allemand se servit. C'était un énorme manuscrit enluminé, retrouvé en 1803 en Autriche, et qui réunit quelque deux cents pièces de vers et chansons du haut moyen-âge. Une anthologie de l'époque.
René Clemencic les a remises à jour. Et les a remontées avec le Clemencic Consort. C'est de la musique coup de poing. Incroyablement moderne, textes et accompagnement. Ripailles, beuveries, jeux d'amour (même les moins reluisants), satires, prières : la musique populaire des XIe et XIIe siècles. Instruments d'époque, borborygmes et flatulences. Couleur et authenticité : de surcroît, le report sur compact apporte un plus considérable.
Harmonia Mundi, 3 CD, 190336/8, 2 h 40' 32", env. 180 F.

Chopin : "Valses"

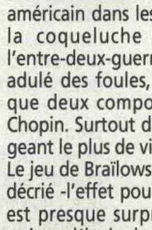

Alexandre Braïlowski est mort à New York, il y aura bientôt quinze ans. Ukrainien d'origine, naturalisé américain dans les années 20, il fut la coqueluche pianistique de l'entre-deux-guerres. Littéralement adulé des foules, il ne connaissait que deux compositeurs : Liszt et Chopin. Surtout dans les pièces exigeant le plus de virtuosité.
Le jeu de Braïlowski a été si souvent décrié -l'effet pour l'effet-, que l'on est presque surpris de l'entendre aujourd'hui, dans ces "Valses", enregistrées en 1974, presque sage. Pas plus clinquant que tellement d'autres pianistes actuels. Virtuose, mais pas gratuitement : beau pour le beau piano (avec la sonate n° 3, très expressive).
Sony-Classical, 46346, 72' 09", env. 75 F.

d'en France

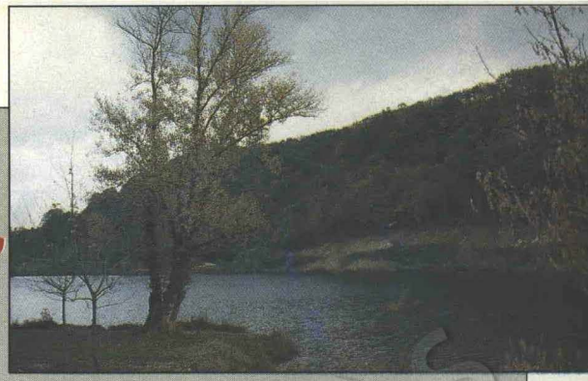

Tullins-Fures (Isère), 6.500 habitants. L'environnement, c'est l'affaire de tous, considère le maire, André Vallini. Il vient de proposer à ses concitoyens un contrat pour l'environnement. Une première en France.

Tullins-Fures : dix commandements écologiques

Comment André Vallini n'aurait-il pas la fibre verte, lui qui dirige sa ville à partir d'une mairie hors du commun : grande bâtisse du siècle passé, immense, rococo et un peu folle, plantée au milieu d'un superbe parc ? Il est né ici, aime sa ville et veut qu'on y vive bien. Tullins-Fures s'étend sur trois kilomètres, de la plaine aux coteaux en passant par le vieux centre. Plutôt préservée, la commune est lovée dans un écrin de verdure. Découvrant les alentours, Stendhal n'avait pas hésité à les comparer aux paysages les plus beaux et les plus riches de l'Italie du Nord. "On a déja bousillé tant de choses, il faut faire vite", déclare André Vallini, qui a pris pour devise une phrase de Saint-Exupéry : "Nous n'héritons pas la terre de nos parents, nous l'empruntons à nos enfants". Tullins a tout de même une faille, l'eau : la Fur, ruisseau qui traverse le village, change de couleur au gré des teintures éffectuées dans les papeteries en amont. Moins spectaculaire mais plus grave, la pollution chimique (plomb, mercure...) provoquée par les aciéries. "L'écologie, explique le maire, est dans l'actualité, dans la tête des gens, c'est une lame de fond qui monte".

A l'origine du contrat, quatre journées pour l'environnement, organisées par la mairie en avril 1990 : débat, projection de films, expositions, rencontres ininterrompues. Près de 4.000 visiteurs. Le succès fut aussi vif qu'inattendu. André Vallini a voulu utiliser cette étonnante mobilisation et ne pas en rester à des actions médiatiques. Comment sensibiliser la population ? Eurêka, c'est par un contrat en bonne et due forme qu'il faut passer. Pour ne plus entendre "c'est la faute à", pour que chacun prenne ses responsabilités. Elaboré par la commission municipale de concertation élargie sur l'environnement (élus, habitants, représentants d'associations), le contrat a été envoyé aux 2.700 foyers de la commune le 24 septembre dernier. "Ensemble, la commune et ses citoyens s'engagent", proclame le document : la mairie s'engage à réaliser dix actions en faveur de l'environnement ainsi qu'un bilan annuel qui sera transmis à chaque signataire ; le citoyen s'engage à appliquer les dix mesures préconisées et à sensibiliser son entourage. Pas de contrainte juridique mais un engagement moral.

Grands projets ou modestes aménagements, les promesses municipales balaient un large champ de préoccupations. Dix commandements d'un nouveau genre : étendre le réseau d'assainissement du centre ancien de la ville. Améliorer le fonctionnement de la station d'épuration qui date de la fin des années 60. Une nouvelle station pourrait être financée, à moyen terme, par plusieurs communes riveraines de l'Isère. Perfectionner la collecte et le traitement des déchets. Aménager des lieux de promenade autour des étangs, créés en 1984 et gérés par une association locale de pêche... Pour la plupart, ces travaux sont déja engagés. Sur la commune, deux zones ont été classées "ZNIEFF" (zone naturelle d'intérêt écologique de la faune et de la flore) : des terrains achetés pour n'en rien faire, simplement pour en contrôler le devenir et protéger les espèces rares qui s'y trouvent. Autant de programmes qui sont loin d'être gratuits. Ainsi, la décision d'impliquer les services de la ville se traduira par l'achat de fournitures écologiques : papier recyclé, détergents non toxiques... Surcoût prévu, 10.000 francs.

Ce combat écologique, la mairie ne le mène pas seule. Tous les acteurs concernés sont invités à participer, les agriculteurs par exemple. Ils se sont lancés dans une expérience inédite : intercaler entre les cultures normales, céréales ou soja, des cultures connues pour être grandes consommatrices de nitrates et qui, enfouies, serviront d'engrais vert. De même, on réfléchit à des accords avec les commerçants qui accepteraient de promouvoir des produits verts. Les engagements demandés aux habitants sont tout aussi variés : j'économise l'eau, je traque les fuites, j'économise les produits de nettoyage, je sélectionne les aérosols, je porte le verre aux conteneurs, j'économise le papier, je ne jette pas l'huile, ni dans la nature, ni dans les canalisations, je ne jette pas les piles dans la nature, je lutte contre le bruit...

Un acte de civisme

Sur les 2.700 familles ayant reçu le contrat, près de 500 l'ont retourné, signé. Un résultat inespéré (d'autant que n'étaient pas jointes d'enveloppes affranchies pour le retour). Certains ont même agrémenté leur envoi de quelques remarques en forme de conseils. Elément intéressant : l'ensemble de la population a répondu à l'appel, même si le taux de réponse est plus fort dans les quartiers défavorisés, chez les jeunes et les personnes âgées. "Ce n'est pas le nombre de réponses qui importe, estime le maire. Même si les gens n'ont pas renvoyé le document, ils l'ont lu, il en restera quelque chose".

Pourquoi ont-ils signé ? Un acte de civisme pour Marie-Noëlle Vieux-Melchior qui considère qu'une "ville saine est plus agréable pour tout le monde, que chacun à son échelle doit participer au bien-être de tous". Raymond Drevet, agriculteur, sait ce que signifie écologie : "Pendant plus de 20 ans les firmes nous ont fourni des produits polluants. Elles semblent prendre conscience aujourd'hui des risques et mettent au point des produits plus sélectifs, qui ne tuent pas tout... Il faut que chacun puisse vivre de son métier en nuisant le moins possible, la terre est à tout le monde... On fait des efforts pour suivre les recommandations du contrat, mais on a tendance à oublier. Il serait bon de se les faire rappeler de temps en temps". Certes, rien n'est définitivement acquis. En diffusant régulièrement des informations, des conseils pratiques, en organisant des journées de nettoyage, sans cesse, il faudra entretenir et réanimer la flamme... écologique.

Maryline Trassard

Abonnez-vous les !

Spécial militants

Pour deux abonnements vendus, "Vendredi" vous offre : un des deux ouvrages " Dessins inspirés par l'actualité" ou "Le Feu et l'eau" + l'adhésion gratuite au Club + un "pin's"

N° de section |_|_|_|_|_|

N° d'adhérent |_|_|_|_|_|_|

Mon nom.....

Adresse.....

.....

.....

Code postal |_|_|_|_|_|

Ville.....

Je souhaite recevoir en cadeau :

- **"Dessins inspirés par l'actualité"** (1)
- **"Le Feu et l'eau"** (1)

(1) *Rayez la mention inutile*

Veuillez envoyer " Vendredi" de ma part à :

- 1 -

Nom.....

.....

Adresse.....

.....

.....

.....

Code postal |_|_|_|_|_|

Ville.....

.....

.....

- 2 -

Nom.....

.....

Adresse.....

.....

.....

.....

Code postal |_|_|_|_|_|

Ville.....

.....

.....

A renvoyer à : "Vendredi" - Service lecteurs

accompagné du montant des deux abonnements vendus soit 400 F

Abonnez-vous !

BON DE COMMANDE

A renvoyer à : "Vendredi" - Service lecteurs

10 rue de Solferino - 75333 Paris cedex 07

Merci de penser à joindre votre bande adresse

Nom.....

Adresse.....

Code postal.....Ville.....

- ❑ *1 -* Je m'abonne à "Vendredi" pour un an (44 numéros) : **200 F**
- ❑ *2 -* Je m'abonne à "Vendredi" et commande l'album "Dessins inspirés par l'actualité" : **250 F**
- ❑ *3 -* Je m'abonne à "Vendredi" et commande "Le Feu et l'eau" : **300 F**
- ❑ *4 -* Je m'abonne à "Vendredi" et commande l'album "Dessins inspirés par l'actualité" et "Le Feu et l'eau" : **350 F**
- ❑ *5 -* Je suis abonné à "Vendredi" et veux recevoir uniquement l'album "Dessins inspirés par l'actualité" : **100 F**
- ❑ *6 -* Je suis abonné à "Vendredi" et veux recevoir uniquement "Le Feu et l'eau" : **130 F**
- ❑ *7 -* Je suis abonné à "Vendredi" et veux recevoir "Le Feu et l'eau" et "Dessins inspirés par l'actualité" : **200 F**
- ❑ *8 -* Je ne suis pas abonné : j'ajoute **20 F** de frais de port par ouvrage commandé

Soit au total.....F

Ci-joint mon paiement par chèque bancaire ou postal

Date *Signature*

Je prends note que je recevrai en cadeau le pin's "Vendredi"

LES VALEURS DU TRESOR

LA LIQUIDITÉ DU MARCHÉ
LA SOLIDITÉ DE L'ÉTAT

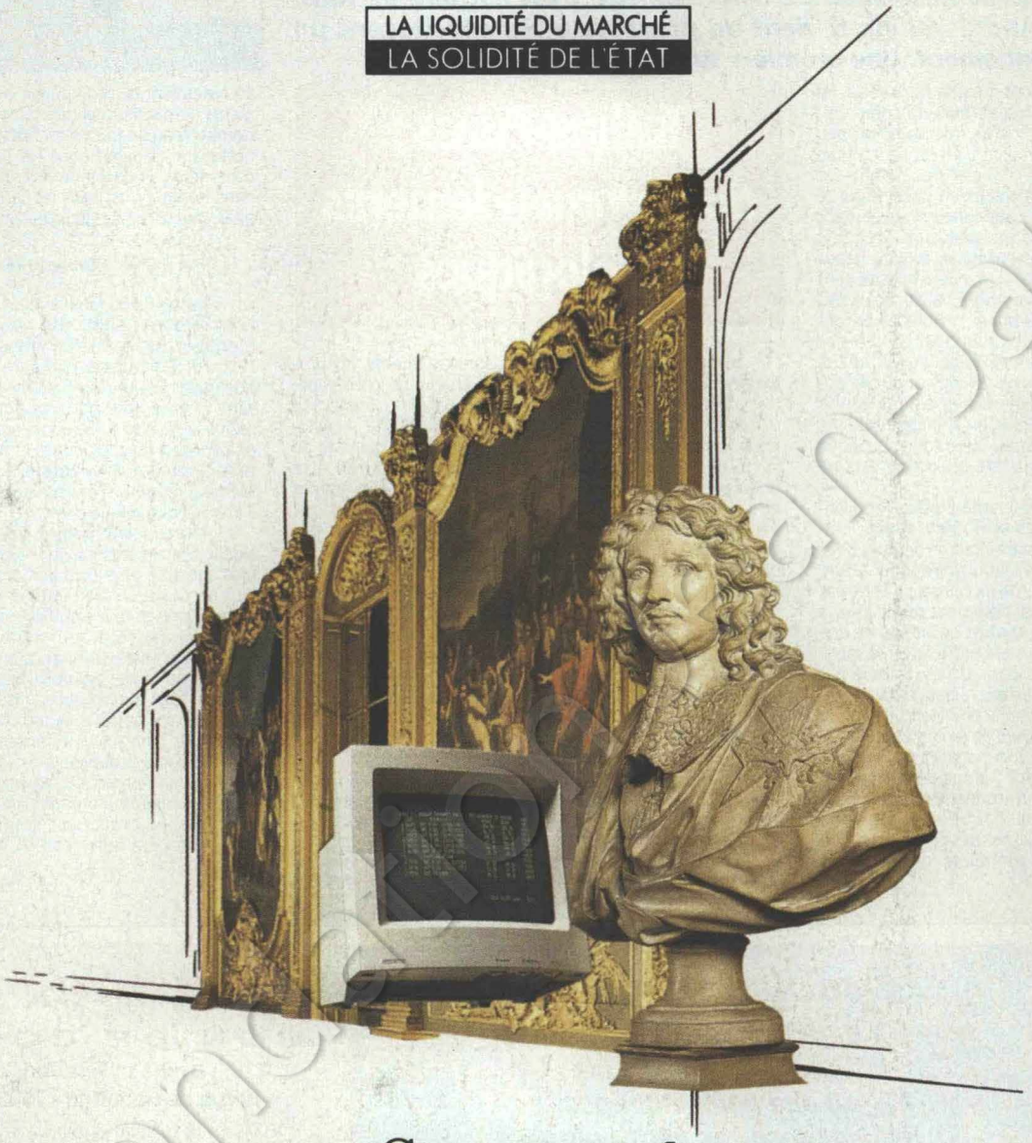

SIMPLICITÉ

COMPÉTITIVITÉ

LIQUIDITÉ

SÉCURITÉ

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DU BUDGET

F.R.I. Communication

Coll. Fondation Jean-Jaurès